

# SAVIGNY ÉGALITÉ

*Engageons enfin une  
politique dynamique  
pour notre ville*



**Jean Estivill**

Élections municipales de Savigny les 9 et 16 mars 2008



## Lettre aux Saviniens

Savigny-sur-Orge, janvier 2008

Madame, Monsieur,

Tout au long du mandat que vous m'avez confié j'ai voulu que notre opposition à l'actuelle majorité soit constructive, et j'ai voté les décisions municipales qui ne heurtaient pas nos convictions ou n'étaient pas en contradiction avec notre programme.

Je n'ai jamais cédé sur ce qui justifie notre engagement depuis des années, et j'ai abordé chaque dossier à la lumière de nos orientations clairement alternatives : c'est ce qui fait notre force et notre crédibilité pour l'avenir. C'est parce que nous proposons une autre politique réellement identifiée et assumée pour notre ville que j'ai été le seul à voter régulièrement contre le budget qui est, nous le savons, la photographie exacte d'une politique communale que nous désapprouvons et rejetons.

Ainsi par exemple la reconduction pour 20 ans encore de la délégation de l'eau à une société privée, a été acceptée sans discussion par tous les autres groupes (extrême droite, droite, socialiste) présents au conseil municipal. Je l'ai refusée au nom de la gauche républicaine. Aujourd'hui, on peut constater que nombreuses sont les communes et collectivités locales qui s'interrogent et remettent en question la privatisation de l'eau, et font le choix du retour à la régie municipale. C'est le choix de l'économie, de la transparence, de la maîtrise, du contrôle direct par les élus.

On pourrait multiplier les exemples de cette démarche sans ambiguïté. Vous les trouverez en annexe du document qui accompagnera notre programme pour le prochain mandat. Vous pouvez d'ores et déjà consulter notre site (<http://www.savigny-egalite.com>), et établir un bilan de notre action et de nos propositions sur 20 ans. Il faut en effet en terminer avec les « apprentis sorciers » de la politique à géométrie variable qui adaptent leur discours en fonction de ce qu'ils croient être porteur, ceux-là mêmes qui à deux mois des élections osent se présenter chez les commerçants, aux chefs de service de mairie, auprès des jeunes des cités, pour « découvrir » leurs problèmes et les noter, calepin en main, accompagnés d'un photographe. La politique honorable, digne et nécessaire, meurt de ce type de pratique électoraliste.

Tout comme il faut mettre un terme à la dérive d'une équipe fatiguée et usée, qui laisse sombrer notre ville dans la léthargie, faute d'imagination et de dynamisme. Notre ville a des besoins. Elle a les moyens de les satisfaire dans la solidarité et le réalisme financier. L'équipe de Savigny Égalité s'y emploiera, tout en fondant sa démarche à partir des valeurs républicaines, laïques et sociales, forte de son expérience, et de sa proximité avec les réalités locales.

L'élection cantonale se tiendra le même jour. Elle concerne une grande partie de la ville (tous les bureaux à l'exception de ceux de Briand 5, 6, 7, et mille clubs 10). Les élus des 42 cantons de l'Essonne gèrent le département. La pression exercée par la commission de Bruxelles qui ordonne, directive après directive en s'appuyant sur la décentralisation, la disparition des services publics et de fait la hausse des impôts locaux, nous donne une obligation de vigilance et de résistance. Il faut se battre pour que nos communes disposent encore de leur autonomie et des subventions nécessaires à leur équipement et à leur fonctionnement, que justifie le niveau de nos impôts. Savigny Égalité m'a désigné pour la représenter. Laetitia Bernard sera ma suppléante. Native de Savigny, elle y a fait ses études. Professeuse des écoles, elle y a enseigné. Elle incarne le dévouement de sa profession, l'attachement à notre ville, et le dynamisme de la jeunesse.

**Agissons ensemble. Donnons un nouveau souffle à Savigny en mars 2008.**

Jean Estivill

Président de Savigny Égalité  
Conseiller municipal gauche républicaine

## Au cœur de notre programme

# L'égalité

## ...une ardente obligation pour les collectivités locales...!

**Savigny Égalité** pour faire de notre ville un lieu où l'égalité des droits ne soit pas une expression dénuée de contenu mais une réalité qui permette de résoudre les problèmes qui se posent quotidiennement et qui ne sont pas fatals. Libérer réellement la femme, donner les mêmes chances à nos enfants, intégrer les immigrés, refuser l'exclusion des anciens. Cela passe aussi par la commune. Pour cela, il faut un programme qui soit un engagement de mesures concrètes.

À la rentrée 2007 nous avons fait parvenir à tous les foyers saviniens un questionnaire qui nous a permis de vérifier le bien fondé d'un certain nombre de nos orientations et de les compléter pour aboutir à la synthèse que nous présentons aux suffrages des saviniens en mars.

À partir des besoins fortement ressentis par une majorité de nos concitoyens et confirmés par notre enquête nous faisons des propositions pour lesquelles nous nous engageons.

Certaines n'exigent qu'une volonté politique ferme. Savigny Égalité a prouvé tout au long de ces années sa détermination. Il en est ainsi par exemple du tramway et du cinéma. Ce dernier étant le maillon d'une véritable politique culturelle communale. Nous écrivions à leur sujet dans notre en quête :

### Le tramway, moyen de transport écologique et liaison francilienne possible

La liaison Villejuif - Athis-Mons par la N7 a été décidée. Cette réalisation est prise en charge par le

conseil régional. Le prolongement de la ligne est à l'étude. Savigny Égalité propose depuis plus de 7 ans une liaison par le boulevard Aristide Briand avec la future gare d'Épinay permettant ainsi de désenclaver Grand-Vaux, de faciliter l'accès à Paris d'une part, à Massy et Évry d'autre part. Cela se traduirait également par l'amélioration des conditions de circulation du boulevard, sa tranquillité et le développement du petit commerce. Jusqu'à présent les élus sont restés muets devant cette éventualité.

### Le cinéma

Savigny Égalité s'est souvent exprimée à ce sujet, en particulier lors du conseil municipal du 27 janvier 2004 dans lequel nous déclarions : «...si le cinéma se porte mal à Savigny, ce n'est pas le 7ème art qui est en cause. Partout où une volonté forte s'est manifestée d'initiative privée soutenue par la municipalité ou directement municipale la population a montré son attachement à cet art populaire.»

D'autres propositions ont reçu le même accueil comme celle d'un effort accru pour développer les foyers logements en particulier pour les retraités où la construction d'une piscine au sujet de laquelle nous rappelions à cette occasion :

### Une piscine à Savigny

*Équipement indispensable pour l'apprentissage de la natation c'est aussi pour Savigny une offre d'activités de plus en plus nombreuses et variées : Rééducation, aquagym, bébé-nageurs, etc.. équipement qui couplé avec d'autres activités ( restauration rapide, salles communes à disposition pour la pratique de loisirs ) peut être pour tous les âges le lieu de rencontre et d'échange qui manque tant à notre cité. Financement et fonctionnement ne se traduiraient par aucune hausse d'impôts, nos études depuis 1989 l'ont prouvé.*

Il en est de même pour l'engagement communal dans la défense du petit commerce. L'état donne les moyens aux maires qui veulent s'y engager

de maintenir le réseau du commerce de proximité. Contrairement à ceux qui découvrent le problème de la désertification de nos quartiers dans ce domaine à deux mois des élections, nous sommes intervenus depuis deux décennies pour alerter la municipalité. On pourra lire sur notre site ce que nous écrivions en 1991 sous le titre "la disparition du commerce de proximité" "veut-on une ville dortoir dominée par l'ennui et l'insécurité". Ne comprend on pas que les petits commerces sont des lieux incomparables de sociabilité. Notre étude a fait apparaître les nécessités de réalisations peu onéreuses et pourtant jusqu'ici négligées, qu'une simple écoute de la population aurait pu faire mettre en chantier : (bancs, défibrillateurs, toilettes, squares de quartier...). Enfin beaucoup de saviniens souscrivent à la tendance qui ne fait que s'accroître de prise de conscience qu'il faut que la collectivité se réapproprie pour en améliorer la prestation et en diminuer les coûts, les grands services de restauration et de gestion de l'eau.

qui emploie près de 600 personnes ne se sentent pas en mesure d'assurer de telles prestations, qu'elle s'en désaisisse en se liant les mains à des entreprises privées avec des contrats d'une durée considérable.

Qui mieux que le personnel communal proche des réalités quotidiennes que connaissent les saviniens,

peut mener à bien des tâches d'intérêt public ? Nous avons un personnel qualifié en mairie, tout à fait capable d'assurer une gestion directe dans bien des domaines pour peu que les élus qui les encadrent en aient l'ambition et le goût.

Cela exige un peu de courage et de détermination.

Le travail effectué **depuis 20 ans** est la garantie que **les propositions de Savigny Égalité** qui figurent dans ce programme **sont réalistes** et que **les promesses seront tenues** par des saviniens expérimentés et compétents.

## Crèches, haltes garderies, modes d'accueil de la petite enfance, écoles.

**S**i certains affirment que chaque période de la vie permet des remises en question et des changements dans le devenir de chacun, d'autres sont d'avis que "tout se joue avant six ans" voire "trois ans". Si tel est le cas et quand bien même une telle conception serait exagérée, la prise en charge du tout petit est essentielle à son épanouissement, d'où le rôle fondamental joué par les crèches.

Un quart des enfants de moins de 3 ans, sont gardés en crèche collective. Il existe une lourde pénurie de places.

En 1990, une mauvaise évaluation de l'impact de la population nouvellement arrivée dans le quartier des Gâtines avait eu des répercussions sur

les effectifs scolaires et les capacités d'accueil, ainsi que sur la garde des petits enfants. Cela avait provoqué la mobilisation des parents.

**Savigny Égalité** avait pris toute sa place dans l'accompagnement revendicatif des familles. Le problème est d'autant plus aigu qu'il est général. Les listes d'attente sont longues dans la plupart des grandes villes de l'Essonne. Il est dû en particulier à la légère reprise de l'emploi qui s'accompagne avec l'annualisation de plus en plus fréquente des horaires (aspect dissimulé des 35 heures) d'une impossibilité pour les salariés de maîtriser leur emploi du temps.

Il faut donc répondre absolument à ce nouveau type de rythme de vie imposé par la flexibilité et

## Ne rien faire coûte cher...

Il semblerait que pour l'actuelle majorité, l'immobilisme soit une vertu. Son absence de réaction dans le dossier du tramway en est l'illustration, comme celui de la piscine. Dans les deux cas, on refuse la modernisation et on méprise les subventions régionales dont pourrait bénéficier notre ville.

### Les raisons d'une telle inertie...?

Tout ce qui exige un peu de gestion, de suivi, bref de responsabilité lui fait peur : la culture à cet égard — à l'exception de la bibliothèque qui est le beau résultat d'une équipe motivée — en est l'expression la plus achevée, elle brille par sa platitude et son conformisme.

Or, sans une volonté politique forte nous sommes condamnés à voir nos impôts s'alourdir encore davantage sans aucune prestation supplémentaire du fait entre autre de la décentralisation. L'immobilisme a un coût que supportent les saviniens. Il faut revoir les privatisations, réexaminer les contrats et les dénoncer si nécessaire pour procéder à la **remunicipalisation**, à un retour à la gestion municipale directe quand le service ne donne pas satisfaction comme la restauration ou se révèle onéreux comme celui de l'eau.

Il est anormal qu'une collectivité comme la nôtre

s'engager vers une diversification des modes d'accueil de la petite enfance, tout en renforçant les moyens existants. En particulier les crèches doivent présenter une structure souple, ouverte avec des horaires adaptés.

L'effort en faveur des enfants handicapés doit aussi se porter sur la petite enfance.

Une ville comme Savigny doit s'engager à la construction d'une crèche multi accueil pour les enfants porteur d'handicaps au sein des autres enfants.

## Nous proposons

- **L'augmentation de la capacité d'accueil de la crèche familiale.**
- **La construction de haltes garderies** (Grand Vaux, le Plateau).
- **L'adaptation des salles des écoles maternelles pour les 2-3 ans.**
- **Un service d'accueil municipal pour les primaires** comme il en existe en maternelle avec, pour les études, des intervenants formés et encadrés.
- **La création d'une ludothèque mobile.**
- **La réalisation d'un centre de détente** au sud de l'Essonne ou en périphérie pour les scolaires le mercredi et l'ensemble des saviniens (retraités, associations...) tous les autres jours.

## Restauration scolaire.

Dans sa plateforme programmatique de 1989 reprise en 2001 **Savigny Égalité** écrivait :

### «Un restaurant scolaire»

Beaucoup de progrès ont été réalisés en France ces dernières décennies dans l'accueil des enfants à l'école, en particulier en maternelle. Las, force est de constater qu'alors que beaucoup d'enfants passent une dizaine d'heures dans les locaux scolaires, la municipalité actuelle n'a rien fait de sérieux dans le domaine de la cantine. Le repas est pourtant un moment privilégié d'éducation, de détente, d'apprentissage de la convivialité. Ce peut être aussi dans le cas contraire, si rien n'est fait, une fatigue supplémentaire. Nous nous engageons à réaliser un restaurant scolaire comme il en existe déjà dans plusieurs communes voisines.

Rien dans le programme de l'actuelle majorité...! Rien qui puisse s'apparenter à une véritable politique éducative en la matière. Là où un plan d'ensemble était nécessaire, on a du "bricoler".

Nous refusons la gestion communale au coup par coup dans un domaine aussi sensible. Portée à la direction municipale, l'équipe de **Savigny Égalité** se saisira immédiatement de ce dossier en réunissant tous les partenaires intéressés afin qu'un véritable restaurant scolaire correspondant aux besoins de notre temps soit réalisé et que la restauration scolaire soit considérée comme un moment à part entière de l'éducation de nos enfants. Une telle initiative se conjuguera bien entendu avec une renégociation globale avec la société privée de restauration et si les conditions l'exigent, d'une remunicipalisation de ce service.

## Le sport à la portée de chacun.

Dès 1971, l'impulsion était donnée par Raymond Brosseau et les responsables sportifs saviniens pour doter Savigny des équipements sportifs à la mesure des besoins. Aujourd'hui une nouvelle étape doit être franchie.

Un effort communal est nécessaire pour mettre la pratique du sport à la portée de chacun. L'argent, l'éloignement, ne doivent pas être un obstacle. Toutes les familles doivent être à égalité et accéder aisément à toutes les activités sportives.

## Nous proposons

- **La construction d'une piscine.**
- **L'octroi de bourses d'équipement.**
- **L'aménagement de nouveaux terrains de sports de proximité.**

### La promotion du sport de masse

- **L'aide ponctuelle aux clubs engagés dans les compétitions de haut niveau.**
- **La création de parcours sportifs et de jogging en ville** dans le cadre de l'aménagement de la voirie communale et pour la pratique des sports de plein air.

## Une piscine à Savigny.

La piscine est largement plébiscitée tant pour le sport que les loisirs, la rééducation, le maintien en forme des "séniors", les bébés nageurs, l'apprentissage scolaire de la natation. Une piscine est nécessaire à Savigny. Son coût a été chiffré, les dépenses de fonctionnement également. Rien n'autorise à affirmer que cela entraînera une hausse des impôts. L'actuelle majorité a toujours refusé de même que les élus socialistes qui jugent cette proposition démagogique. La dernière "tarfufferie" qu'ait trouvée son ancienne chef de file pour biaiser la question est d'envisager à la rigueur une "intercom-

munalité". Mais avec qui ? et pourquoi ? Toutes les autres communes limitrophes possèdent une piscine et une telle association ne se conçoit que pour les villes de 3.000 ou 5.000 habitants. Savigny, 3<sup>e</sup> capitale de l'Essonne avec 37 000 habitants a les moyens de sa réalisation et de son fonctionnement (*largement subventionnées*). D'ailleurs c'est à Savigny que nous voulons la piscine et pas ailleurs. Elle entrerait en effet dans une structure d'activités multiples (*salles pour les jeunes, restauration rapide...*) qui en fera le centre de rencontre intergénération qui manque tant à notre ville.

## Urbanisme.

Un urbanisme concerté et des transports publics au service de la collectivité.

Le dernier POS mis en place a laissé les mains libres aux promoteurs. Aucun quartier pavillonnaire n'est désormais à l'abri. Ce qui fait l'un des charmes de notre cité, la quiétude en particulier de

bon nombre de rues risque au fil des années de voir ses caractères originaux détruits par le béton et la circulation inhérente à la multiplication des constructions.

Il faut redonner une unité à Savigny en arrêtant l'urbanisation sauvage.

### Nous proposons

- De barrer la route aux promoteurs privés pour qui le profit est la seule motivation.
- D'établir de nouveaux rapports entre l'équipe municipale et les Saviniens (concertation et discussion autour des enquêtes publiques).
- De réhabiliter l'habitat ancien.
- De disposer d'un patrimoine de logements sociaux en pratiquant une politique rigoureuse de réserves foncières.
- D'adapter tous les équipements communaux aux handicapés.

## Le droit au transport.

Il n'appartient pas à la commune de mettre en place une ligne de Tramway mais il est de la responsabilité des élus de se battre pour que dans le cadre du PDU (Plan de Déplacements Urbains) de la Région Parisienne en étude actuellement, les pouvoirs publics de la région fassent bénéficier Savigny de la ligne prévue Villejuif-Athis Mons et au delà (voir fac simulé du document distribué par Savigny Égalité en décembre 2000).

- **Beaucoup de quartiers ne sont aisément accessibles qu'aux propriétaires d'automobiles.** Un réseau de mini bus reliant les principaux quartiers de la ville peut être mis en place en complément des services RATP-STIS, une convention sera mise à l'étude avec les taxis (Cette proposition de 1989 a été reprise dans de nombreuses villes).
- **Un plan de circulation de la ville sera réalisé** en concertation avec les saviniens et fera l'objet d'un référendum.

### Le droit du piéton

- **Il faut restituer les trottoirs au piéton;**
  - par une campagne de sensibilisation;
  - par matérialisation et protection physique des cheminements piétonniers et par la réfection systématique des trottoirs laissées à l'abandon.
- **Installer des zones 30 km/h aux abords des écoles.**

## Respecter l'environnement, c'est d'abord respecter ceux qui y vivent.

En juin 2000, des adhérents de **Savigny Égalité** créaient "OSER" (Orientation : Savigny Écologie, Renouveau). Ils déclaraient : "Il n'y a plus de mouvement écologique, libre, non politicien au plan national. Il en est de même au niveau local. Dans ces conditions nous ne voulons pas être les spectateurs passifs de la dégradation de notre environnement et de la qualité de vie de nos enfants."

De ce fait, **OSER** est une association savinienne indépendante de défense de l'écologie et du cadre de vie pour :

- La lutte contre la pollution sous toutes ses formes.
- La maîtrise de l'urbanisme, la promotion des espaces verts.
- La vigilance à l'égard du survol de notre ville.
- La défense et le développement des transports en commun publics.
- La prise en compte effective des droits du piéton.
- La lutte contre les nuisances sonores (autoroutes, rails, D25...).
- Le suivi du contentieux **Commune-Semardel** (usine d'incinération des ordures ménagères).

C'est conforme à ces engagements que le Conseil d'Administration d'OSER a voulu refuser les combinaisons politiciennes et affirmer sa vocation d'indépendance en apportant son soutien à **Savigny Égalité**, association Pluraliste et que **Savigny Égalité** fait sienne son programme. En octobre 1990, **Savigny Égalité** a procédé à une

enquête sur l'environnement et le cadre de vie. Un questionnaire a été distribué à 13.000 exemplaires. De très nombreuses réponses ont fait l'objet d'une analyse publiée en mars 1991. Elle met en évidence la nécessité d'établir rapidement un **Plan municipal de l'Environnement** qui tienne compte de toutes les nuisances qui touchent notre ville.

## L'insécurité à Savigny, c'est à la fois un sentiment et une réalité.

**S**entiment d'insécurité quand la rumeur rejette certains quartiers les jugeant à priori, et sans véritable vérification, dangereux. Réalité insécuritaire quand on assiste à la multiplication des cambriolages dans des quartiers qu'on croyait jusqu'à présent à l'abri. La panacée au problème de la délinquance a été ces dernières années les clubs et les associations de prévention. Ils ont leur limite. Ils sont souvent pour des élus des moyens d'acheter quelques jours par an de paix sociale en organisant épisodiquement des sorties, des activités et des voyages onéreux et sans lendemain. Il faut mettre un terme à cette politique du "chien crevé au fil de l'eau". Le problème de la sécurité est trop grave pour qu'on se contente d'un tel traitement.

### Tout d'abord, dire la vérité !

Une municipalité ne peut à elle seule régler une question qui est le résultat d'une dégénérescence du tissu social, du chômage, de l'éclatement des familles, d'établissements scolaires sans moyens suffisants, d'une société de consommation tentatrice et pourtant inaccessible au plus grand nombre de

jeunes, de marchés parallèles dans certaines cités... Les familles souffrent de voir un jour leur enfant dévoyé. Il faut les aider et arrêter de les culpabiliser car seule une politique nationale d'envergure qui s'en prenne aux racines du mal peut venir à bout de ce phénomène de délinquance. C'est à partir donc d'un constat objectif, en ne faisant pas de ce problème un objet de polémique que doit intervenir l'action communale. Il faut commencer par cesser d'alimenter des associations de prévention alibi.

Il faut redistribuer plus judicieusement les crédits et apporter un soin particulier à la formation et au recrutement de véritables cadres animateurs dans tous les domaines susceptibles d'intéresser la jeunesse : cinéma, piscine, sport, salles de répétition pour les orchestres, aide aux devoirs...

Une ville ouverte à ses adolescents par la multiplication des centres d'intérêts est une ville qui n'a plus peur de sa jeunesse car cette dernière s'y sent investie et se l'approprie au meilleur sens du terme. La réussite du Collège Mermoz à Grand Vaux classé pourtant en ZEP (Zone d'Éducation Prioritaire) mais où les jeunes se savent écoutés, les effectifs raisonnables et les activités nombreuses est à méditer.

connaît bien la ville, ses habitants et leurs difficultés et qui en soit elle même connue. Elle sera respectée si elle est respectable. Le choix des agents est un facteur décisif d'efficacité. A la qualité des hommes doit s'ajouter celle des moyens qu'on leur accorde. Mais avant toute chose, il faut une tutelle saine et motivée, inspirée de l'idéal républicain de sûreté mais aussi de justice sociale. Les élus chargés des questions de sécurité doivent être une référence d'honnêteté et de courage. C'est à ces conditions que la surveillance des rues et des biens, la répression des abus (station-

nement, vitesse) des désamorçages de conflits entre jeunes pourront devenir des missions appréciées de toute la collectivité.

Nous nous réjouissons de la signature du contrat intercommunal de sécurité avec en particulier la création d'une maison de l'écoute et de la médiation et d'un comité de rappel à la loi. Mais l'efficacité du dispositif dépend de la proximité, de la disponibilité et de la responsabilisation des élus. C'est pourquoi il faut mettre en place le conseil communal de prévention que nous avons envisagé en 1995.

### Nous proposons

- **La mise en place d'un conseil communal de prévention de la délinquance** à Savigny, sera l'une de nos priorités. Ce conseil, présidé par le maire comprendrait en nombre égal des représentants de la commune désignés par le Conseil municipal et des représentants de l'État. Des personnalités qualifiées seraient également appelées à siéger dans cette instance. C'est ainsi qu'élus, magistrats, policiers, syndicalistes, membres de diverses associations, éducateurs, travailleurs sociaux se retrouveraient ensemble pour confronter leurs points de vue, prendre des initiatives et proposer des solutions aux problèmes posés.
- **Un conseil des sages, composé de retraités élus** élaborera en liaison avec des adolescents et les jeunes adultes que le conseil des sages sollicitera, des avis, des propositions qui seront examinées systématiquement en conseil municipal.

*Ce projet est né à partir de l'expérience que nous avons de l'intérêt de la confrontation des points de vue intergénération lors des voyages sur les lieux de mémoires des collégiens et des anciens combattants.*

## La police municipale.

**L**a meilleure ou la pire des choses. Inutile de préciser l'attachement républicain de Savigny Égalité à une police nationale. Mais conçue dans un esprit républicain, une police municipale a sa place dans une commune telle que la nôtre à

condition que ses missions, son recrutement et son encadrement obéissent à des critères de transparence dont la perception soit parfaite par toute la population. Il faut privilégier la stabilité. Une bonne police municipale est une police de proximité qui

## La culture accessible à tous

**L**a culture ne dispose à Savigny que de très peu de lieux d'expression, les associations culturelles voient leur action limitée. Surtout les plus défavorisés d'entre nous sont, dans ce domaine, plus exclus encore. Pour une municipa-

lité, la culture doit être une ambition : permettre à tous l'épanouissement que provoquent la découverte, la pratique des arts, du spectacle, la rencontre de la culture de l'autre.

*(voir nos propositions page suivante)*

## Nous proposons

- **La création d'un centre culturel** doté d'une salle de spectacle moderne et équipée.
- **L'accroissement des moyens offerts aux associations** pour leur action ou pour la faire connaître (bulletin des associations).
- **L'augmentation des moyens des équipements culturels existants** (M.J.C., bibliothèque, conservatoire, École des Arts Plastiques...) pour permettre leur ouverture au plus grand nombre.
- **Des lieux de répétitions pour les orchestres de jeunes.**
- **La création d'une salle municipale de cinéma.**
- **L'ouverture d'un cyber espace** pour développer l'accès aux nouvelles technologies.
- **La Création d'un hôtel des colloques** géré par un service municipal avec restauration permettant la tenue de réunions et de séminaires.

Pour une municipalité, **la culture doit être une ambition !**

## La solidarité entre tous les citoyens, un contrat social

Égalité des droits, intégration de tous dans la cité, ces idéaux qui nous animent, prennent toute leur dimension dans l'action sociale.

## Nous proposons

- **Ne laisser personne au bord du chemin.** Aider les services sociaux pour que tous ceux qui ont droit au revenu minimum puissent l'obtenir et veiller à ce que les mesures d'insertion soient effectives.
- **Mise en place de tarifs municipaux** fondés sur un quotient familial pour l'accès aux sports, à la culture, aux loisirs, en concertation avec les associations qui bénéficieraient ainsi à leur tour d'une grande participation.
- **Intégration des handicapés.** Tous les équipements collectifs devront avoir progressivement des accès permettant l'entrée de tous.
- **Des logements pour tous.** Trop de jeunes de Savigny sont obligés de partir car ils ne trouvent pas d'appartements ou alors les loyers sont bien trop élevés. Un effort important sera fait pour acquérir de la réserve foncière et construire des logements sociaux.
- **Centre de planification familiale.** La planification familiale est un élément important pour l'égalité des hommes et des femmes. Nous agissons pour le développement et la décentralisation du centre de planification et d'éducation familiale.
- **La réalisation d'un centre social à Grand Vaux.**



Jean Estivill

**Savigny Égalité** pour faire de notre ville un lieu où l'égalité des droits ne soit pas une expression dénuée de contenu mais une réalité qui permette de résoudre les problèmes qui se posent quotidiennement et qui ne sont pas fatals. Libérer réellement la femme, donner les mêmes chances à nos enfants, intégrer les immigrés, refuser l'exclusion des anciens. Cela passe aussi par la commune. Pour cela, il faut un programme qui soit un engagement de mesures concrètes.

Depuis les élections municipales de mars 1989, **Savigny Égalité** a agi conformément à sa vocation dans trois directions...

**Information des Saviniens :** (tracts, affiches, lettre de Savigny Égalité...)

**Sensibilisation des élus :** (interventions auprès de ministres, députés et édiles - enquêtes - campagnes de pétitions).

**Communication dans la presse :** (Le Parisien, Le Républicain, des analyses de l'association.)

Ces moments forts de l'action de notre association ont été accompagnés d'un suivi régulier des questions qui touchent notre cité et qui nous préoccupent dans la lettre de **Savigny Égalité**. C'est ainsi qu'ont été abordés :

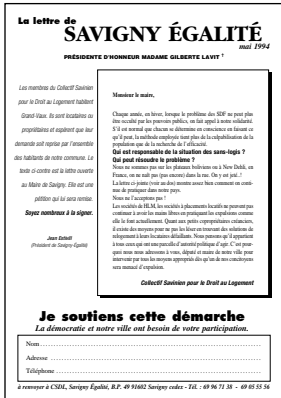
- Le P.O.S. (Plan d'Occupation des Sols) et plus particulièrement le boulevard Aristide Briand, la rue Rossignol, la Zac Grande Rue.
- Le problème de la circulation et du stationnement.
- L'augmentation du prix de l'eau.
- L'ouverture de l'école primaire à 7h50.
- Le problème de la cantine scolaire.
- Les nuisances dues au survol de la ville.
- Les locaux du conservatoire.
- Le bus à Grand Vaux, Près-Saint-Martin.
- L'asphyxie du Bas-Savigny.

Plusieurs dossiers ont fait l'objet d'un traitement particulier et depuis 2001, d'interventions au conseil municipal...

# 1989 - 2001

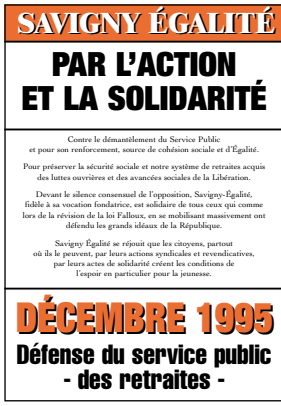
## Dossiers qui ont fait l'objet d'un traitement particulier

- 1989 Halte garderie / crèche** (Pétition pour un programme pluri-annuel.)
- 1990 Cadre de vie** (Enquête, affiches, interventions pour le mur anti-bruit sur l'A6.)
- 1991 Imposition locale** (Article paru dans *Le Parisien* sur l'augmentation des impôts à Savigny.)  
**École** (Affiches, articles parus dans *Le Républicain* et *Le Parisien* sur les effectifs et la carte scolaire.)
- 1992 Petits commerces** (Manifestation de soutien contre les grandes surfaces. Article paru dans *Le Parisien*.)  
**Piscine** (Affiches, tracts-pétition. Articles parus dans *Le Parisien* et *Le Républicain*.)
- 1993 Transport en commun** (Affiches, tracts, articles parus dans *Le Parisien* et *Le Républicain*, interventions auprès des élus.)
- 1994 Liberté + Égalité = Laïcité** (Défense de l'école publique. Affiches, tracts.)  
**Contre les expulsions de locataires** (Création du Comité Savinien du Droit Au Logement (CSDAL) avril 1994. Tracts, interventions auprès des élus et des sociétés d'ILM.)
- 1995 Défense du service public et des retraites** (Affiches+ tracts.)
- 1996 Pour le maintien de la ligne 385** (Affiches + pétitions)
- 1998 Pour une ZEP à Savigny avec des moyens réels** (Affiches + tracts)
- 1999 3<sup>e</sup> campagne pour une piscine** (Affiches + pétitions)
- 2000 Défense du collège Mermoz** (Affiches, tracts, communiqué de presse)  
**Contre le stationnement payant** (15.000 tracts)
- 2001 Pour la ligne de tramway jusqu'à Savigny** (15.000 tracts)



### Le logement : un droit (1994)

La chef de file des élus socialistes demande officiellement le stationnement payant à Savigny. Savigny Égalité lève le "lièvre". La réaction à cette aberration est telle que la liste socialiste ne la reprend pas dans son programme. Mais le mal est en partie fait. Si Marsaudon était réélu il pourrait appliquer cette mesure abandonnée en 1984, il est désormais cautionné !



### Service public et retraite (1995)

Si une municipalité ne doit pas intervenir dans le débat politique, elle a le devoir d'être le garant de la fidélité aux idéaux républicains et aux acquis sociaux. Devant le silence des élus de la majorité et du groupe socialiste, Savigny Égalité a exprimé ce point de vue républicain et social par affiches et tracts en décembre 1995.



### Piscine (1999)

Trois campagnes de Savigny Égalité pour une piscine à Savigny : des milliers de signatures. Seule la frilosité des élus en place toutes tendances confondues explique leur entêtement à refuser une réalisation populaire et nécessaire.



**SAVIGNY ÉGALITÉ**

**NON AU STATIONNEMENT PAYANT À SAVIGNY**

En 1984 la majorité municipale de droite institua le stationnement payant. L'année suivante elle fut y renoncer. Le stationnement payant c'est un impôt de plus pour les saviniens, c'est un mauvais coup contre le commerce de proximité, c'est la discrimination par l'argent. Cela se traduit en les problèmes de stationnement, ni ceux que connaît notre cité en matière de circulation.

**AUJOURD'HUI C'EST LA CANDIDATE SOCIALISTE QUI LE PROPOSE...**

**...pour Savigny Égalité c'est non ! ...mille fois non !**

Une fois de plus la pseudo-opposition, le coupé de la réalité vivante de notre ville, se joue sur le papier. Après avoir servi, par manque d'ambition pour notre ville, le maître dans une affaire de construction sans précision, elle ne sait que répondre à l'usage politique communautaire de nos élus. Sans incompétence dans les domaines à priori réservés aux élus, elle a toujours été et sera toujours un obstacle à l'avenir de tous les habitants.

**SAVIGNY ÉGALITÉ**

**L'ALTERNATIVE POUR NOTRE VILLE**

**Tous ensemble DÉFENDONS LE COLLÈGE MERMOZ**

LEZEP (Zone d'Éducation Prioritaire) présente comme une grande avancée par certains, mais en réalité c'est une mesure de dévotion, qui a été mise en œuvre pour répondre aux conditions d'un réajustement budgétaire. La démission de la commune d'habitat rural, qui entraîne la suppression de classes, de clubs et l'absence de services, se traduit par une réduction à zéro. Ce n'est pas la culture d'établissement, qui est responsable de la situation, mais le fait que la commune ne soit pas en mesure de répondre de son rôle de gestionnaire de son territoire.

Il est évident que la commune ne peut pas répondre de son rôle de gestionnaire de son territoire.

**SAVIGNY ÉGALITÉ**

**Le tramway pour Savigny "C'est nécessaire et c'est possible!"**

Le conseil municipal de Savigny a voté en faveur de la mise en œuvre d'un tramway. Ce projet est une avancée majeure pour notre ville, car il permettra de désengorger les routes, de réduire les émissions de CO2 et de créer des emplois. C'est pourquoi nous sommes convaincus que ce projet est nécessaire et réalisable.

**Alors que ces héros fatigués dégagent la piste !**

**Nous ne voulons plus du bonnet blanc de l'actuelle majorité OU du blanc bonnet de la pseudo opposition**

**Stationnement (2000)**

*La chef de file des élus socialistes demande officiellement le stationnement payant à Savigny. Savigny Égalité lève le "lièvre". La réaction à cette aberration est telle que la liste socialiste ne la reprend pas dans son programme. Mais le mal est en partie fait. Si Marsaudon était réélu il pourrait appliquer cette mesure abandonnée en 1984, il est désormais cautionné !*

**Collège Jean Mermoz (2000)**

*Des enseignants en grève à 90 % durant une semaine, des parents qui occupent 10 jours le collège Mermoz 24h /24 pour obtenir l'annulation de la réduction massive des heures enseignants/élèves. Comme à l'accoutumée le groupe socialiste ne s'est pas manifesté. Savigny Égalité a diffusé plus de 8000 tracts et a, par affiches, popularisé cette lutte qui a fini par l'emporter... provisoirement. Mermoz a conservé ses conditions d'études.*

**Tramway (2001)**

*Le PDU (Plan de Déplacement Urbain) de la région parisienne est à l'étude depuis plusieurs mois. Au conseil municipal, majorité actuelle et élus socialistes le votent à l'unanimité. Ils cachent aux saviniens qu'on peut revendiquer la ligne de tramway depuis Villejuif actuellement en projet alors que les autres communes font le "forcing" pour l'obtenir.*

# 2001 - 2007

## Interventions de Jean Estivill au conseil municipal (CM) et déclarations dans le bulletin municipal (BM)

- Le couvre feu à Grand Vaux et au Prés Saint Martin, les Rossays, Grande Rue (09/2001 - CM) ..... page 18
- L'aménagement et la réduction du temps de travail en mairie (10/2001 - CM) ..... page 19
- L'augmentation des congés maladies des employés communaux et l'assurance prévoyance du personnel (10/2002 - CM) ..... page 19
- Discussion budgétaire 2002 ..... page 20
- A propos des taxes d'habitation et du foncier bâti (03/2002 - CM) ..... page 21
- Augmentation de l'imposition locale suite à la loi sur la construction d'HLM (03/2002 - CM) ..... page 22
- Statut du cadre d'emploi des agents territoriaux spécialistes des écoles maternelles (ATSEM) (10/2002 - CM) ..... page 22
- Discussion budgétaire 2003 ..... page 23
- Augmentation des loyers des professeurs des écoles (01/2003 - CM) ..... page 24
- A propos de l'inauguration de la place des victimes du nazisme et de la déportation (05/2003 - CM) ..... page 24
- L'Europe de Maastricht et la régionalisation : nos communes sont en danger (06/2003 - BM) ..... page 25
- Déclaration au CM concernant la MJC et les intermittents (10/2003 - CM) ..... page 25
- Discussion budgétaire 2004 ..... page 25
- Et si enfin on prenait au sérieux les problèmes de sécurité des piétons, de circulation, de stationnement (01/2004 - BM) ..... page 26
- La laïcité au cœur de la République (01/2004 - CM) ..... page 27
- Eau : gestion déléguée à une société ou régie ! (01/2004 - CM) ..... page 28
- Imposition locale, services publics, salaires, protection sociale, la souveraineté nationale remise en cause, c'est Bruxelles et le MEDEF qui commandent (03/2004 - CM) ..... page 28
- Fixation des tarifs relatifs au traitement des ordures ménagères (03/2004 - CM) ..... page 29
- Pourquoi il faut refuser la constitution européenne (10/2004 - BM) ..... page 29
- Constitution Européenne : les saviniens ont le droit d'être informés. Savigny Égalité propose l'organisation d'un grand débat public (04/2005 - BM) ..... page 30
- A Savigny on n'a pas le droit d'apprendre à nager (06/2005 - BM) ..... page 30
- Le tramway pour Savigny : possible et nécessaire (11/2005 - BM) ..... page 31

Septembre 2001

## Non au "couvre feu" à Grand Vaux et aux Prés Saint-Martin, les Rossays, Grande Rue...

Suite à l'arrêté du 06 août 2001, "Couvre-feu" pris par le maire, le président de Savigny Égalité, Jean Estivill, conseiller municipal de la Gauche Républicaine, a demandé qu'un débat et un vote aient lieu au conseil municipal sur cette position.

### Déclaration de Jean Estivill au Conseil municipal de septembre 2001 au nom de la Gauche Républicaine.

Pourquoi nous nous prononçons contre cet arrêté ?

Premièrement parce qu'il ne résout rien : 17 villes l'ont pris. Le résultat est connu y compris pour les villes de l'Essonne : 0 à 1 enfant reconduit chez lui. Tous les policiers le savent. Des enfants de moins de 13 ans, tout seuls, la nuit, dehors, ça n'existe pas, ou alors effectivement hélas à l'intérieur de bandes, et donc accompagnés, par des jeunes de 18 ans et votre arrêté ne les concerne pas.

On peut certes trouver exceptionnellement des enfants le soir, dehors sans adulte mais la loi heureusement prévoit déjà que la police les raccompagne à la maison, et ce d'ailleurs, quel que soit le lieu de leur domicile.

Ce type d'arrêté ne sert donc à rien : cette mesure ne protège pas l'enfant, elle ne nous préserve pas de la délinquance.

Je ne m'intéresserai pas au but que vise un tel arrêté. Je ne veux pas faire de procès d'intention. J'évoquerai ses effets. On pourrait objecter : s'il ne fait pas de bien, il ne fait pas de mal. Hélas non ! je crois qu'il est nuisible. Il s'inscrit dans un courant, une tendance née avec les arrêtés contre les S.D.F., les arrêtés anti-mendicité et qui tendent à substituer un certain pouvoir des élus locaux à celui qui devrait émaner du seul pouvoir législatif.

La République dans sa grande sagesse, a prévu effectivement que le Maire dans certaines circonstances exceptionnelles prenne des mesures exceptionnelles, ponctuelles, de courte durée. C'est très bien (il ne s'agit pas pour nous de retirer des pouvoirs au Maire, au Conseil municipal, la loi récente sur la communauté de communes s'en charge malheureusement). Mais actuellement, on assiste à un détournement de l'esprit de cette disposition, par le nombre de villes qui y ont recours, par son côté systématique. On banalise ce qui devrait être je l'ai dit, exceptionnel, on rend durable et permanent ce qui devrait être provisoire en faisant d'ailleurs de certains quartiers des bouches émissaires en les instrumentalisant pour l'occasion : j'en veux pour preuve que certains maires de l'Essonne après avoir commencé par étendre cette mesure à toute leur ville, et s'étant vus désavoués par le Préfet puis par les tribunaux, n'ont pas hésité (pour maintenir leur décision) à désigner des quartiers, après coup...

Et j'en viens et j'en terminerai là, à l'aspect discriminatoire et donc forcément mal vécu par les habitants, les familles de ces quartiers et qui sont ni plus ni moins nos concitoyens. Ils ont le droit à l'égalité devant la loi.

En quoi parce qu'ils habitent une rue plutôt qu'une autre, seraient-ils à priori jugés moins dignes, moins responsables?

Qu'il faille tenir compte d'une délinquance qui s'accroît et qui est le fait d'adolescents de plus en plus jeunes, c'est une évidence. Mais cela exige un débat de fond, un débat national et pour le moins des décisions qui doivent être prises au niveau parlementaire (Sénat et Assemblée Nationale) pas dans le cadre de la commune. Car il y a va d'une liberté fondamentale, celle d'aller et venir et d'un principe intangible : l'égalité devant la loi.

Suite à cette déclaration, le maire a mis au vote sa position sous forme d'une motion.

- Pour la motion Marsaudon : la Majorité municipale, le Front National
- Contre : la Gauche Républicaine
- Abstention : la Gauche plurielle.

Novembre 2001

## L'aménagement et la réduction du temps de travail

Conformément aux dispositions du décret 20001-623 du 12 juillet 2001 relatif à l'aménagement et à la réduction du temps de travail dans la fonction publique territoriale, il est nécessaire de fixer par voie de délibération la durée annuelle de travail des agents de la ville à 1 600 heures, correspondant à la fois à un plafond et un plancher imposé par la loi.

### Déclaration de Jean Estivill au Conseil municipal du jeudi 29 novembre 2001 au nom de la Gauche Républicaine

Je redoute en l'absence de documents plus élaborés et de consultation des syndicats, un risque de remise en cause de situations existantes plus avantageuses pour les salariés voire même d'aggravation, tant il est vrai que l'annualisation liée aux 35 heures permet dans beaucoup d'entreprises des abus de toute sorte. On l'a vu récemment à Athis Mons où l'application des 1 600 heures se traduisait pour certaines catégories de personnels par un passage de 35 à 37 heures 50, s'il n'y avait eu la mobilisation de ces salariés.

Par conséquent le détail de la situation réelle des employés est nécessaire. En l'absence de garanties que cela ne se traduise pas pour certains d'entre eux par un recul de leurs acquis, je m'abstiendrai dans ce vote.

Vote sur l'aménagement du temps de travail

- Pour : la Majorité municipale, le Front National la Gauche plurielle.
- Abstention : la Gauche Républicaine

Novembre 2001

## L'augmentation des congés maladies des employés communaux et l'assurance prévoyance du personnel.

### Déclaration de Jean Estivill au Conseil municipal du jeudi 29 novembre 2001 au nom de la Gauche Républicaine.

Monsieur le Maire, il m'est difficile de me prononcer sur ce contrat d'assurance compte tenu des éléments présentés ici. En effet, si je constate bien que le taux de cotisation, passant de 1,60 % à 1,80% de la masse salariale va entraîner une hausse de plus 12 % de la cotisation annuelle, aucun élément ne nous est fourni sur les conséquences de l'application d'une franchise de 10 jours continus par arrêt maladie ordinaire.

Or, vu le constat présenté : sur, d'une part les congés de longue maladie de longue durée en hausse de 45 % entre 1999 et 2000, et sur, d'autre part les accidents du travail en hausse de plus de 500 % (583%) qui passent de 6 à 41. Je m'interroge sur le nombre exact de jours de maladie ordinaire qui ont peut-être une intensité à la hausse moins importante mais suivent sans aucun doute, la même trajectoire, ce qui compte tenu de l'avenant proposé va accroître encore les charges de la commune.

Ceci dit, si l'aspect financier mérite d'être relevé, il en est un autre qui à mes yeux, a bien plus d'importance et qu'il nous faut évoquer ici. Il s'agit de l'aspect humain de cette situation.

Les chiffres qui nous sont présentés sont effrayants. Une collectivité territoriale dont le personnel connaît une telle augmentation du taux d'absentéisme du fait de la maladie, doit s'interroger sur les causes réelles, profondes et soudaines de celle-ci.

Je sais que la fonction publique évolue rapidement ces dernières années et souvent au gré des expériences de "management" testées ici ou là dans des entreprises japonaises ou américaines. De grandes entreprises publiques (S.N.C.F., France Télécom, La Poste...) servent ainsi de laboratoire ("management" par le stress, réprimandes publiques, humiliation en comité restreint, "placardisation"...).

En général, elles se dotent d'indicateurs de suivi du climat social et l'un de ces indicateurs concerne justement le nombre de jours d'absences pour maladie, le nombre d'accidents de travail, le nombre de suicides; etc.

Généralement lorsque ce type d'indicateurs se met au rouge, l'équipe dirigeante commandite auprès d'un organisme extérieur un "audit" auprès du personnel, toutes catégories confondues.

Le plus souvent les résultats sont identiques. Ils font apparaître qu'un certain nombre de cadres sont allés trop loin, par excès de zèle ou inconsciemment, dans la mise en pratique de leur formation au "management moderne". Je ne sais de quoi il en retourne ici à Savigny, mais de tels chiffres méritent que nous prenions des dispositions pour d'une part connaître les raisons d'un tel accroissement des arrêts et accidents de travail, et d'autre part pour que vous, Monsieur le Maire, au vu du bilan qui vous sera fourni, preniez les mesures correctives qui s'imposent.

Novembre 2001

## Vote du Budget

### Déclaration de Jean Estivill au Conseil municipal du mardi 29 janvier 2002 au nom de la Gauche Républicaine

Monsieur le Maire,

Je ne voterai pas le budget.

Ce budget est une photographie de votre politique communale telle que vous en avez défini les grandes lignes, ici-même lors du dernier Conseil municipal le 29 novembre 2001.

Je vous donne acte qu'il est conforme à votre programme. Ce n'est pas celui de Savigny Egalité.

La Gauche Républicaine se prononce contre cette orientation politique communale. La pression fiscale actuelle légitimerait en effet des réalisations et des projets plus ambitieux pour répondre aux besoins de la population et à la nécessité de tourner notre ville vers l'avenir. Vous dites que vous avez dû assainir la situation trouvée par votre majorité. Mais si cela continue au train où vont les choses, Savigny finira par mourir, guérie. Car c'était en 1983, nous sommes en 2002 dans une mandature qui doit nous conduire à 2007. Il est temps de réagir. Et de ce point de vue je regrette par exemple, que vous considériez l'autofinancement comme une pa-nacée absolument nécessaire, en refusant le recours à l'emprunt dans une période pourtant favorable, afin de procéder aux investissements indispensables à la modernisation de notre ville, pour des équipements dont le financement de ce fait ne reposerait pas exclusivement sur nos concitoyens actuels mais sur tous ceux qui dans l'avenir en bénéficieraient.

Il y aurait des mesures à prendre dans le cadre, bien évidemment d'une autre politique. Des mesures qui se traduiraient par des économies. La remunicipalisation des services essentiels. Certes, seule la Gauche Républicaine l'a proposée dans son programme. Mais regardons autour de nous, dans le domaine de l'eau et de la restauration par exemple, l'idée fait son chemin. De plus en plus nombreux sont les maires à s'interroger à ce sujet :

- Recours à l'emprunt.
- Politique de régie directe pour réaliser des économies.
- Investissements dans des équipements très subventionnés.

Ce sont des pistes pour moderniser notre ville mais aussi pour dégager des ressources afin d'activer deux chantiers - lourds je vous le concède - mais pour lesquels l'effort de ces 18 dernières années n'a pas été suffisant.

- La voirie.
- L'assainissement.

En ce qui concerne la modernisation, je n'aborderai que quatre points :

- Les observateurs futurs de l'histoire locale en se penchant sur celle de Savigny, se demanderont stupéfaits, ce qui a bien pu se passer dans cette ville de près de 40 000 habitants - qui sans être riche n'est pas pauvre - pour que ses édiles toutes tendances confondues (droite et gauche plurielle) à l'exception de la Gauche Républicaine, aient eu si peur de prendre - parce que considérée par eux comme risquée - la décision de construire une piscine...
- De même seront-ils étonnés que les mêmes édiles auront laissé échapper l'opportunité dans le cadre du projet de P.D.U. (Plan de Déplacement Urbain) de la Région, de demander la liaison Villejuif- N7- future gare d'Épinay sur le barreau sud, par une ligne de tramway, passant par Savigny. Alors que le tracé définitif était en négociation (il n'est toujours pas arrêté). Je constate dans votre Déclaration programmatique du 29 novembre qu'il n'est

pas dans vos intentions de vous battre sur ce dossier (tout comme la Gauche Plurielle). La velléité des "Verts" aux cantonales d'aller dans ce sens ayant fait long feu, le temps d'un tract. Messieurs Mandon de Ris et Amard de Viry qui la demandent pour leur ville peuvent vous remercier.

- Savigny Egalité se prononce depuis plus de 12 ans pour un système de mini-bus permettant de compléter les services RATP-STIS, pour :
  - Désenclaver certains quartiers comme les Prés Saint-Martin.
  - Être mis à la portée des jeunes en particulier, qui se rendent à leurs activités sportives et culturelles.
  - Compléter les transports actuels. Les lignes qui passent par Paris, proche banlieue, soumises aux aléas du trafic hors Savigny, sont loin d'offrir un service régulier dans notre cité.
- Nous avons un projet de mise en place d'un réseau de circulation douce et sécurisée pour les piétons et les cyclistes. Lui non plus ne verra pas le jour.

Mars 2002

## Les taxes d'habitation et du foncier bâti

### Monsieur Estivill

Dit qu'il s'apprête à voter cette répartition et souhaite expliquer son vote.

Précise que si la taxe d'habitation est supérieure à celle sur le foncier bâti, l'intervention faite par Monsieur Maurice part en réalité d'une méconnaissance de la population savinienne.

Expose que la quasi totalité des propriétaires à Savigny occupe leur appartement ou leur pavillon.

Que sur le plateau, la plupart des pavillons ouvriers ont été restaurés et précise que ceux qui les ont restaurés ne sont souvent pas plus riches que leurs parents.

Que leurs occupants ont un titre de propriété mais que la plupart du temps les pavillons appartiennent aux banques. Qu'en effet, en ces périodes de dégraissage et de plans sociaux, les gens vivent dans la précarité.

Qu'il y a peu de sociétés à placement locatif à Savigny comme il y en avait il y a encore une vingtaine d'années par exemple rue des Rossays ou à Grand Vals.

Qu'il y a peu de propriétés avec de grands parcs à Savigny.

Que lorsque les propriétaires louent, c'est le fruit d'une épargne qui a abouti à l'achat d'un studio mis en location. Qu'accabler ces personnes là, ce n'est pas dans la tradition de la gauche républicaine et socialiste à laquelle il adhère. Qu'en aucun cas, il n'ira dans le sens de la proposition défendue par la liste de Madame Roze des Ordon, laquelle obligerait les épargnants à augmenter leurs loyers?

Que les personnes qui habitent la Cité Bellevue, les roches ou la rue des Rossays ne sont pas particulièrement aisées. Qu'en conséquence, il vote la répartition telle qu'elle est.

Mais fait savoir que la pression fiscale à Savigny n'est pas aussi légère qu'il le souhaiterait.

Mars 2002

## Augmentation de l'imposition locale, suite à la loi sur la construction d'HLM.

*Selon la nouvelle loi sur le logement social, Savigny doit construire 994 appartements HLM (l'équivalent de Grand Vaux). Notre ville devra payer 1 000 F par an et par appartement non réalisé, soit près de 1 million de francs de pénalité.*

### Déclaration de Jean Estivill au Conseil municipal de 22 mars 2002 au nom de la Gauche Républicaine.

Je voudrais tout d'abord dire quelques mots sur la loi du gouvernement Jospin. Cette loi pose mal le problème du logement. Les jeunes, en particulier, ne trouvent pas à se loger moins à cause de l'absence d'offres qu'en raison du coût excessif des loyers. C'était déjà vrai il y a plus de 20 ans et c'est l'analyse que faisait ici même la gauche alors majoritaire conduite par Raymond Brosseau.

Aujourd'hui, la question se pose dans les mêmes termes mais avec plus d'acuité. La précarité qui s'est installée

et développée ces dernières années, les salaires aléatoires du fait non seulement du chômage mais aussi de l'intérim, la multiplication des CDD, du niveau en baisse des salaires, sont des données nouvelles dont on ne peut faire l'impasse. Rappelons que 1,7 millions de personnes travaillent et pourtant leur foyer vit au-dessous du seuil de pauvreté.

Comment un salarié "moyen" peut-il supporter un loyer de 2 800 F pour un F2 à Grand Vaux ? Que lui reste-t-il pour vivre ? Et d'ailleurs, est-ce qu'on le lui attribue ? Est-il normal qu'un couple avec 4 enfants, et qui aspire légitimement à un F4 (2 enfants par chambre !) doivent déboursier 3900 F à Grand Vaux ? Est-ce cela le logement social ?

On veut étendre le parc des HLM... C'est une nécessité. Mais à condition que les habitations n'aient pas de modéré que le nom. A condition que cela obéisse à une autre logique que celle qui sous-tend cette loi et qui peut se résumer à cette formule. Vous ne voulez pas d'HLM dans votre ville ? Vous êtes une commune riche. Pas de problème, Payez ! On est loin de la mixité sociale, une telle démarche ne peut au contraire que renforcer la discrimination entre communes riches et communes pauvres et aggraver la ghettisation des cités HLM en les concentrant dans les communes les plus démunies.

Je me refuse quant à moi à accepter que nos concitoyens soient pénalisés, condamnés à payer pour cette conception non sociale mais bel et bien ultra libérale.

Je ne voterai pas l'augmentation de l'imposition inhérente à cette mesure.

J'ai voté la répartition des taxes en soulignant le poids excessif de la fiscalité. Celle-ci atteint un seuil qui ne peut plus être dépassé. Les orientations programmatiques contre lesquelles je me suis prononcé lors du vote du budget ne justifient pas la pression fiscale actuelle, a fortiori son augmentation.

Octobre 2002

## Statut du cadre d'emploi des Agents Territoriaux Spécialisés des Écoles Maternelles (règlement intérieur des ATSEM)

### Déclaration de Jean Estivill au Conseil municipal du jeudi 10 octobre 2002 au nom de la Gauche Républicaine.

Il nous est demandé de nous prononcer sur un texte qui règle les conditions de travail de salariés de la commune, les ATSEM. Nous avons déjà eu à voter le 23 novembre dernier, une mesure qui elle aussi, concernait les employés municipaux. Il s'agissait de l'application des 1600 heures annuelles (loi Aubry).

J'avais exprimé à ce moment là mes craintes que cela se traduise par une aggravation de leurs conditions de travail et j'avais refusé de la voter (malgré la démonstration de mon collègue du Parti Socialiste J. Maurice, qui par la vertu d'une simple division : 1600 heures faisant 35 heures par semaine, s'étonnait qu'on puisse en quelque sorte y voir un problème...).

Pourtant il y en avait bien un, puisque cette loi Aubry des 35 heures marquait un recul par rapport aux acquis consentis au personnel par la municipalité il y a plus de 20 ans. Et c'est fort justement que cette délibération n'a pas été retenue (car jugée non valable par les pouvoirs publics).

J'avais demandé à l'époque quelle était la position des syndicats. Nous aurions été bien inspirés de les consulter. Cela aurait évité le faux pas qui a permis à l'un d'entre eux d'écrire très pertinemment "les 35 heures : A Savigny, le plancher (1600 h) s'écroule !".

Il est donc de bonne politique de consulter les syndicats. Au delà de la défense naturelle des salariés, ils sont par leur histoire, leur représentativité, leur connaissance du droit du travail, porteurs d'une longue expérience qui permet un éclairage précieux dans ce type de dossier. Ils sont un élément indispensable de notre démocratie, même si bien entendu, in fine, il appartient aux élus de trancher.

Concernant les ATSEM, la commission paritaire a voté. C'est bien. Mais quel a été le point de vue syndical. Il nous a manqué pour les 35 heures, il nous le faudrait pour le "règlement intérieur" des ATSEM, faute de quoi on se prononcerait sans une approche complète de la question. Devant le risque éventuel d'une détérioration de leurs conditions de travail, j'aurai dans ce cas la prudence de m'abstenir.

Mai 2003

## Budget : Savigny Égalité refuse l'orientation politique municipale

### Monsieur Estivill

Souhaite expliquer son refus de voter le budget primitif de fonctionnement et d'investissement. Rappelle qu'il a déjà eu l'occasion de s'exprimer sur le recours excessif à l'autofinancement et dit qu'il y en a encore un exemple cette année (10,2 % du fonctionnement), précisant que cela constitue autant de services en moins rendus à la population. Remarque, en revanche, un accroissement des dépenses de fonctionnement de 2,1 %, alors que l'investissement n'a augmenté que de 0,99 %.

Dit que le faible recours à l'emprunt, dans une période pourtant favorable, prend tout son sens négatif, la municipalité ne procédant pas à la modernisation de la Ville.

Regrette que la majorité et la gauche plurielle se refusent toujours à la construction d'une piscine, précisant que la gauche plurielle avait qualifié ce projet de démagogique compte tenu de son coût de fonctionnement, autrement dit, d'une hausse des impôts prévisible. Indique que cet argument ne tient pas avec une autre logique budgétaire et donc politique.

Dit que, du fait de cette orientation, les dépenses de fonctionnement augmentent plus que celles d'investissement, sans que les prestations dues aux saviniens ne suivent. Que, pour reprendre les propos de Monsieur le Maire, l'investissement est en attente.

Souligne que l'on peut considérer comme dérisoire de ne consacrer que 2,2 %, soit 190 000 euros, aux nouveaux équipements et que cela n'est pas pour autant que l'effort se porte sur la voirie ou la réfection du réseau des eaux pluviales. Que cela ne l'étonne pas dans la mesure où près de 40 % du budget est consacré au remboursement de la dette en capital.

Relève que Monsieur le Maire, "homme de droite conséquent", ne va pas "remunicipaliser" la restauration, cela n'entrant pas dans sa philosophie, ni, au demeurant dans celle de la gauche plurielle qui, lors de la campagne municipale, ne l'a pas soutenu sur ce point.

Précise qu'une telle "remunicipalisation" se fait pourtant dans certaines communes proches et que cela dégage des ressources appréciables.

Rappelle que Monsieur le Maire a présenté le budget soumis au vote comme celui d'une politique prudente, mais affirme que c'est, au contraire l'expression d'une démarche frileuse et lourde de conséquences pour l'avenir.

Dit qu'il existe, en effet, des modernisations qui ne coûteraient rien à la Ville et dont elle se prive. Que l'attitude vis à vis du tramway régional en est un bon exemple dans la mesure où l'on assiste à un affrontement entre la droite et les socialistes dans diverses publications dans la presse.

S'indigne du fait que les élus socialistes saviniens veulent un tramway pour la Ville de Juvisy.

Les remercie pour les juvisiens, précisant que les saviniens apprécieront. Dit que l'on va donc creuser un tunnel pour relier la gare de Juvisy, ce qui est extrêmement coûteux.

Souligne que, depuis deux ans et demi, "Savigny Égalité" a démontré l'utilité d'un tramway pour la Ville de Savigny, le tracé "Villejuif, Nationale 7, Boulevard Aristide Briand, future gare d'Épinay-sur-Orge" permettant aux saviniens d'avoir une desserte supplémentaire sur Evry et Massy, ainsi qu'une amélioration de leurs conditions de trajet sur Paris. Que cela apporterait une régulation de la circulation sur le Boulevard Aristide Briand, où le trafic devient insupportable et qu'au-delà, cela permettrait la mise en place un véritable plan de circulation, élaboré à partir de cette nouvelle infrastructure.

Regrette que la majorité et la gauche plurielle aient, ensemble, approuvé le PDU, sans même évoquer cette éventualité. Rappelle que, depuis 1989, la Gauche Républicaine demande la création d'un réseau de minibus, nécessaire pour désenclaver les Prés-Saint-martin et rattacher le Plateau, territoire de la région Nord-Essonne le plus mal pourvu en transports en commun.

Conclut que les impôts ne sont pas plus lourds que dans les villes voisines, mais qu'il faudrait qu'ils se traduisent par des services en conséquence.

Janvier 2003

## Logements des professeurs des écoles

Monsieur Estivill

Dit qu'il est contre le principe et les modalités d'augmentation du loyer des logements attribués par la Ville aux professeurs des écoles.

Concède que le changement de statut des instituteurs s'est traduit par une augmentation de salaire, mais souligne que l'âge de la retraite est passé de 55 à 60 ans et qu'il est plus difficile d'enseigner aujourd'hui qu'autrefois. Se demande au nom de quelle équité peut-on augmenter le loyer des professeurs des écoles, établissant une comparaison avec l'occupation de logements HLM par des "bourgeois et autres bobos". Trouve que l'on est très sévère avec "ceux qui apprennent à lire et à écrire aux enfants et leur transmettent les valeurs républicaines et beaucoup moins avec ceux dont les seules valeurs sont celles cotées en bourse et dont les fortunes colossales n'empêchent personne de dormir".

Reconnait que les professeurs des écoles bénéficient à Savigny d'un loyer modéré, mais souligne qu'au lieu que cela soit un honneur pour la Ville, cela représente une injustice qu'il faut réparer.

Souligne l'importance de l'augmentation de 62 % du tarif des loyers des logements attribués aux professeurs des écoles et demande à ce que cette mesure, si elle est prise, soit au moins étalée dans le temps.

Mai 2003

## Inauguration de la place des victimes du nazisme et de la déportation

Monsieur Estivill

Se réjouit du fait que l'on parle beaucoup, actuellement, du devoir de mémoire dans la mesure où il ne s'agit nullement d'une posture à la mode, mais véritablement d'une ardente obligation.

Souligne les efforts réalisés dans ce sens par la Commune de Savigny sur Orge. Expose qu'en effet, chaque année depuis dix ans, la municipalité, les professeurs d'histoire et les associations d'anciens combattants organisent un voyage pour les collégiens saviniens sur les lieux de sacrifice, de souffrance et d'héroïsme qui ont marqué les deux conflits mondiaux. Rappelle que 1 500 collégiens saviniens peuvent affirmer qu'ils ont été acteurs de cette élaboration vivante du devoir de mémoire à Verdun, à Notre Dame de Lorette, sur les champs de batailles des Vosges, au Vieil Armand, au Colet du Linge, sur ceux de la Somme, à Arras, sur les plages du débarquement, au Mémorial de Caen, sur la ligne Maginot, au Vercors à Tulle, à Oradour-sur-Glane, au camp de concentration et d'extermination du Struthof.

Affirme qu'il sait, pour en côtoyer bon nombre de près, que cette expérience les marque et dit qu'il a cité les deux derniers lieux car ils symbolisent au plus haut point le martyre des victimes de la barbarie nazie dans notre pays.

Affirme que la municipalité a apporté une nouvelle pierre à ce devoir en donnant à la principale place de la Commune, placée devant l'Hôtel de Ville, le nom de "Place des victimes du nazisme et de la déportation".

Tient à remercier, en tant que fils de déporté, Président d'une association d'anciens combattants, élus et citoyens, ceux qui ont pris cette initiative, ainsi que tous ceux qui s'y sont associés.

Dit que nous sommes en République, "le entre est encore fécond" et insiste sur le fait que le devoir de mémoire est aussi un devoir de vigilance. Souligne que les cérémonies de la journée de la déportation du 27 avril dernier, choisie pour l'inauguration du nom de la Place, ont été marquées par l'absence des élus de la gauche plurielle.

Estime que Monsieur Leost, en tant que Président du groupe de la gauche plurielle, devrait donner une explication à cette absence à l'ensemble des concitoyens.

Juin 2003

## L'Europe de Maastricht et la régionalisation : nos communes sont en danger !

L'Europe de Maastricht au service de la mondialisation est à l'œuvre. La pioche des démolisseurs, obligés du ME-DEF qui rêve de «tiers-mondiser» la France (chantage à la délocalisation) s'attaque aux services publics, au système de retraite, à l'enseignement public, à la protection sociale (hôpitaux, sécurité sociale...). Pour arracher tous nos grands acquis sociaux, il leur faut maintenant briser ce qui est leur cadre et leur garantie : l'unité nationale. La loi ne sera plus la même pour tous. Leur arme : la régionalisation. Les collectivités territoriales pourront déroger aux lois et décrets de la République. C'est la fin de l'unité et de l'indivisibilité de la République.

Déjà la loi sur la communauté de communes et d'agglomérations votée sous Jospin faisait partie de ce processus destiné à casser ce socle de notre démocratie républicaine que sont nos 36.000 communes en substituant des regroupements forcés à la libre coopération entre les communes dans le cadre de syndicats intercommunaux. (voir l'augmentation d'impôt subie par les habitants de Paray due au déficit de la communauté «les portes de l'Essonne» et l'impuissance de leurs élus dans ce système).

Octobre 2003

## Déclaration au Conseil Municipal du 13 octobre 2003 concernant la M.J.C. et les intermittents.

Je ne voterai pas la subvention supplémentaire pour la MJC, par principe, parce qu'en mettant à la porte du jour au lendemain une association (Le Quartet Buccal) qu'elle hébergeait depuis 10 ans au seul motif que cette dernière a exposé, lors d'une manifestation communale festive, le sort réservé aux intermittents du spectacle, la M.J.C. a payé son fonctionnement au prix de son indépendance.

Les intermittents sont au nombre de 100.000. Ils sont au cœur de la création et de la production culturelle. Ils vivent dans leur très grande majorité du fait de leur statut, dans une situation précaire qu'aggravent les exigences, une fois de plus, du MEDEF.

Certes, la fête des associations est une manifestation apolitique, mais elle n'est pas pour autant une récréation de patronage. Les français sont des citoyens responsables qui peuvent quand on s'adresse à eux, faire la part des choses. L'expression de l'information donnée par cette association est dans notre tradition républicaine.

Il y a deux ans, vous rappeliez en Conseil Municipal, que la commune subventionnait pratiquement totalement la M.J.C. mais que vous étiez jaloux de son indépendance. Vous vous êtes départi de cette position en demandant à la M.J.C. de donner congé à cette association sous peine de lui retirer son financement. Quant au Conseil d'Administration de la Maison des Jeunes et de la Culture, il a donné la forte impression d'être aux ordres : ce n'est bon ni pour les jeunes, ni pour la culture. Sa décision est en tout cas contraire à la tradition des M.J.C. et à ce qu'on attendait d'elles à leur création.

Pour la subvention : La Majorité Municipale, le M.N.R.(Megret), la Gauche Plurielle.

Contre la subvention : La Gauche Républicaine

Janvier 2004

## BUDGET 2004

*Les orientations programmatiques de la majorité actuelle, pour Savigny Égalité, c'est non !*

### Intervention de Jean Estivill au nom de la Gauche Républicaine au conseil municipal du 27 janvier 2004. (extraits)

Monsieur le Maire,

L'année dernière vous nous disiez que l'investissement était en attente. Il n'augmentait en effet que de 2%. Aujourd'hui vous nous affirmez qu'il est considérable, résultat des subventions obtenues pour les réalisations qui

vont débiter cette année. On doit donc apprécier votre budget à l'aune de votre mandature de 6 ans et se poser la question : ces équipements - nécessaires, souhaités et votés par la Gauche Républicaine - sont-ils suffisants pour ne pas laisser Savigny sur le bord du chemin de la modernisation ? Je réponds non !

Sans doute êtes-vous conforté par la position de la Gauche Plurielle qui vous donne raison lorsque vous refusez notre demande de construire une piscine et qui écrit que c'est démagogique. De même que la perspective de faire passer le tramway entièrement financé par la Région à Savigny, vous laissez indifférent tout comme les élus socialistes qui le réclament pour Juvisy. Pourtant notre dossier serait autrement plus solide que celui de Viry ou de Juvisy (l'itinéraire avancé est une absurdité). A Athis Mons, un comité vient de se constituer pour demander qu'il soit "dérouté" vers le centre ville...

En restant en dehors de ce projet, on insulte l'avenir. Mais après tout, peut-être qu'avec la Gauche Plurielle vous confondez -pour reprendre une comparaison connue - «le bonheur avec l'immobilisme».

Je n'ai pas entendu dans vos orientations pour 2004 quoi que ce soit concernant un plan de circulation. Ce dernier est de plus en plus nécessaire, tant au point de vue de la sécurité des piétons, que du stationnement. J'avais cru comprendre que vous alliez en lancer l'étude. Qu'en est-il ?

Un point concernant la culture. Le cinéma Excelsior serait en vente. Lors du dernier Conseil Municipal, on a examiné cette éventualité.

Ne laissez pas passer cette opportunité de faire retourner les saviniens vers les salles obscures. Car si le cinéma se porte mal à Savigny, ce n'est pas le 7e art qui est en cause.

Bien entendu il ne faut pas se contenter d'association de soutien sans lendemain, ou de subventions versées à fonds perdus (150 000 Francs par an !...).

Partout où une volonté forte s'est manifestée d'initiative privée soutenue par la municipalité ou directement municipale, la population a montré son attachement à cet art populaire. Il y aurait un beau chantier pour qui aurait un peu d'ambition culturelle pour notre ville.

Janvier 2004

### Et si enfin à Savigny, on prenait au sérieux les problèmes de sécurité des piétons, de circulation, de stationnement...

Savigny a 110 kilomètres de rue. C'est certes beaucoup, mais cela devrait inciter la municipalité à faire un effort particulier pour la voirie. La Gauche Républicaine n'a jamais voté son budget, bien insuffisant, pour permettre sa modernisation et procéder à la réfection des trottoirs dont certains sont devenus virtuels, en tout cas impraticables pour les poussettes et dangereux pour les personnes âgées.

Le stationnement est devenu une source de tracas permanent. Une des réponses des socialistes lors de l'enquête du Plan de Déplacement Urbain (P.D.U.) : le stationnement payant qui taxe les saviniens et menace le petit commerce est une aberration qui ne sera — espérons-le — jamais retenue.

La solution passe par la demande que Savigny Égalité a maintes fois formulée, d'un plan de circulation. Sa conception et sa mise en œuvre sont sans doute délicates mais c'est la seule voie que le courage et le bon sens commandent.

L'actuelle majorité, ni les socialistes n'ont voulu se battre pour le tramway financé par la Région qui aurait pu relier Villejuif à la future gare d'Épinay sur l'axe Évry / Massy / Paris en empruntant le Boulevard Aristide Briand.

Serions-nous donc condamnés à Savigny à l'immobilisme ?

Savigny Égalité se prononce depuis toujours pour un système de minibus, permettant de compléter les services RATP-STIS pour :

- Désenclaver certains quartiers comme les Prés Saint Martin
- Être mis à la portée des jeunes en particulier qui se rendent à leurs activités sportives et culturelles

De même, n'est-il pas temps d'envisager comme le propose le programme de Savigny Égalité, la mise en place d'un réseau de circulation douce et sécurisé pour les piétons et les cyclistes.

(Janvier 2004)

### La laïcité au cœur de de la République

Circulaire de Jules Ferry du 17 novembre 1883 aux instituteurs (extrait).

«Le législateur a eu pour premier objet de séparer l'école de l'église, d'assurer la liberté de conscience et des maîtres et des élèves, de distinguer enfin deux domaines longtemps confondus, celui des croyances, qui sont personnelles, libres et variables, et celui des connaissances qui sont communes et indispensables à tous».

Déclaration de Jean Estivill au nom de la Gauche Républicaine

au conseil municipal du 27 janvier 2004 à propos des subventions et de la laïcité.

L'école du Sacré Cœur reçoit depuis de nombreuses années une subvention communale. En 2002, elle se montait pour 53 enfants à 11 430 Euros (74 975 Francs). Aujourd'hui conformément à la loi, nous devons lui accorder une subvention nouvelle qui se traduit par une charge pour la commune de 392 Euros (2 570 Francs) par enfant savinien scolarisé dans cette institution confessionnelle qui est déjà largement financée par nos impôts puisqu'elle est sous contrat avec l'Etat.

Pour justifier une telle dépense :

- On nous dira : ces élèves sont ceux qui ont échoué à l'Ecole Publique.
- On nous dira : « c'est le prix à payer pour la liberté ».

Nous avons déjà entendu ces arguments.

En ce qui concerne le premier, nous connaissons suffisamment bien nos écoles saviniennes pour ne pas nous risquer à dire que l'école confessionnelle du Sacré Cœur, c'est l'école de la réussite, et nos écoles primaires laïques et publiques celles de l'échec.

Ce n'est certainement pas non plus le prix à payer pour la liberté mais bel et bien celui pour renforcer la particularisme : conception navrante de l'organisation sociale dans un contexte qui ne peut laisser indifférent un républicain. Nos sociétés sont menacées par le communautarisme. Tout y concourt. Au plan international, aussi bien le christianisme sectaire d'un Bush que le fondamentalisme islamique.

A deux pas de chez nous, l'exemple effrayant de la Yougoslavie martyrisée devrait pourtant nous inspirer. Il est vrai que le modèle républicain laïque de la France est destiné à nous préserver de ce fléau communautariste. Encore faudrait-il ne pas brouiller le concept de laïcité. Nous n'en prenons pas le chemin.

Il a fallu des décennies dans certaines régions pour faire admettre que le crucifix n'avait pas sa place dans une salle de classe de l'école publique. Maintenant, après que le ministre de l'éducation nationale Lionel Jospin s'est défaussé sur le Conseil d'Etat en particulier avec l'article 10 de sa loi de 1989, certains nous expliquent que le voile doit avoir droit de cité à l'école publique, au nom de la tolérance, de la liberté individuelle, de la laïcité. Belle imposture et quelle dérive !

Non, ce n'est pas la laïcité. Donner des droits à des communautés particulières, c'est dessaisir les individus de ces communautés de leur droit de disposer d'eux-mêmes. En droit, faut-il le rappeler, il n'existe pas de droit à la différence : L'égalité est la règle. Mais qu'en sera-t-il demain ?

Avec la régionalisation-décentralisation, avec un financement éclaté de l'école, les forces partisans, religieuses ou idéologiques, les féodalités locales ne manqueront pas d'accroître les difficultés à maintenir ce garant de l'égalité, de l'émancipation et de l'intégration qu'est la laïcité.

D'ailleurs, l'Union Européenne qui exige la régionalisation, l'Europe de Maastricht n'accepte pas notre modèle républicain. La position de la Pologne à l'occasion de l'élaboration de la constitution européenne est bien éclairante à cet égard.

Être conséquent dans le domaine de l'école, c'est reconnaître que lorsque les fonds publics ne vont pas exclusivement à l'école publique, on ouvre la voie à toutes sortes de manœuvres pour disloquer ce socle fondamental de la République qu'est la laïcité.

Vous comprendrez qu'aujourd'hui je regrette qu'au plan communal, on participe au renforcement de ce processus.

Mars 2004

**Eau : Gestion déléguée ou régie**

Le contrat de concession de gestion du service public établi en janvier 1985 arrive à échéance. Le Maire a demandé au Conseil Municipal de renouveler la procédure de délégation.

Déclaration de Jean Estivill au nom de La Gauche Républicaine au Conseil Municipal du 30 mars 2004 : «Les dernières enquêtes de la Direction Générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes portant sur l'année 1999 établissent que les prix en gestion déléguée sont toujours supérieurs de 14% à ceux pratiqués en régie. La délégation, c'est une eau plus chère, c'est aussi une maîtrise moindre par les élus qui sont pieds et poings liés pendant 20 ans par un contrat avec une société en position de monopole.

Je ne m'étendrai pas sur les effets d'un tel monopole, ni sur la logique qui sous-tend l'activité de ce type de société. Retenons le peu de cas qu'elles font parfois de leur obligation d'entretien qui se heurte à leur souci de rentabilité à court terme. Il s'agit pour elles de dégager des bénéfices immédiats sans se soucier de l'avenir et de la pérennité des installations. A terme c'est inévitablement la commune qui en supporte les conséquences. De telles considérations participent-elles d'une idéologie ? Peut-être ! mais comme celles qui président au choix de la délégation a priori. C'est le cas aujourd'hui en n'envisageant à aucun moment de manière sérieuse et constructive, la régie directe.

La Municipalité que vous présidez a eu 20 ans pour se donner les moyens de la gestion directe. A défaut elle aurait pu au moins procéder à une analyse qui nous permettrait de faire un véritable choix. La gestion directe à Savigny qui rendrait le service de l'eau moins onéreux et mieux maîtrisé par les élus donc par la population, n'ayant pas fait l'objet de cette enquête de faisabilité, je ne donnerai pas ma voix pour le livrer pendant 20 ans à des intérêts privés qui sont rarement les mêmes que ceux de la collectivité».

Approbation du principe de la délégation du service public d'eau potable :

Pour la délégation : La Majorité Municipale, le M.N.R.(Megret), la Gauche Plurielle.

Contre la délégation : La Gauche Républicaine

Avril 2004

**Imposition locale, services publics, salaires, protection sociale... La souveraineté nationale remise en cause... C'est Bruxelles et le MEDEF qui commandent !**

Toute augmentation des impôts et du prix des services rendus aux familles qu'on voudrait faire passer pour modérée, parce que n'excédant pas l'inflation, devient dans le contexte économique et social actuel un facteur d'appauvrissement inacceptable.

A Savigny, cette année, les taux ne varient pas, mais quand les saviniens recevront leur feuille d'imposition, ils constateront que leurs impôts ont bel et bien augmenté. Et cela ira en s'aggravant car c'est dans la logique de l'Union Européenne et de la décentralisation.

Les collectivités locales comme l'Etat subissent les critères de Maastricht. Elles sont soumises aux exigences budgétaires de Bruxelles. Pour financer les transferts de compétences, on aura de plus en plus recours aux impôts locaux. Au principe républicain qui veut que chacun contribue en fonction de ses moyens, on substitue la taxation uniforme sans prise en compte des ressources des ménages.

A cela s'ajoute la politique salariale développée depuis plusieurs années. L'exemple des fonctionnaires est éclatant. Ces derniers ne sont pas une identité abstraite : instituteurs, infirmiers, agents de police, employés de collectivité... leurs salaires sont modestes, guère plus élevés que le SMIC : ils n'ont progressé cette année que de 0,5%. Depuis janvier 2000, ils ont connu une perte de pouvoir d'achat de 6% (dans le secteur privé la situation est pire).

La Gauche Républicaine ne peut cautionner une telle politique décidée à Bruxelles et imposée par le MEDEF, qui se traduit aussi par la destruction de nos services publics, de notre système de retraites, de santé, de sécurité sociale et — effet de la décentralisation — par l'augmentation de l'imposition et du prix des services municipaux.

Mai 2004

**Fixation des tarifs relatifs au traitement des ordures ménagères pour l'année 2004****Séance du conseil municipal du 27 mai 2004**

La ville de Savigny sur Orge a transféré sa compétence en matière de traitement des ordures ménagères au syndicat intercommunal pour la revalorisation et l'élimination des ordures ménagères (SIREDOM) dont le territoire d'intervention s'étend sur 112 communes. Le Maire expose que le SIREDOM a par une délibération de ce comité syndical en date du 15 janvier 2004, approuvé les tarifs pour l'année 2004.

Extraits des délibérations du conseil municipal

Jean Estivill se félicite de la précocité avec laquelle le tri sélectif a été installé dans la ville et ajoute que la formule du SIREDOM, qui n'a rien à voir avec l'intercommunalité forcée des communautés de communes et d'agglomérations lui convient tout à fait.

Affirme qu'il faut tout de même être vigilant ainsi que la municipalité a pu le constater avec la SEMARDEL. Il fait d'ailleurs observer que certains chiffres sont bien supérieurs à l'augmentation de 1% mentionnée par le rapporteur M. Mérigot, mais marque une hausse allant de 6% à 9%. Dit que son impression est que, comme les «Shaddock», plus on trie, plus on paie. Souligne que l'augmentation dans certains secteurs est réellement importante et souhaite avoir une explication qui déterminera son vote.

Vote sur les tarifs

Pour : La Majorité Municipale, le M.N.R.(Megret), la Gauche Plurielle.

Contre : La Gauche Républicaine

Novembre 2004

**Le 27 novembre, Savigny Égalité organisait un débat public avec Marc Dolez, Député et premier secrétaire de la fédération du Nord du P.S. sur le thème :**

**Pourquoi il faut refuser la Constitution Européenne.**

Nous l'avons déjà écrit, l'Europe telle qu'elle se construit commande la destruction de la République une et indivisible et la remise en cause par la régionalisation de l'Égalité des citoyens. Les services publics doivent disparaître remplacés par des «services d'intérêt économique général» soumis aux règles de la concurrence. La politique économique et budgétaire des états doit être placée sous tutelle de la commission européenne.

Il s'agit de faire disparaître les législations nationales. C'est la fin de la souveraineté nationale instituée par la déclaration des droits de l'homme et du citoyen sur laquelle se sont fondées nos constitutions à partir de 1791. Article après article on découvre dans cette constitution que tout ce qui a été édifié par la République ou acquis par les luttes progressistes et sociales doit être balayé : protection sociale, code du travail, égalité homme-femme, droit à l'éducation, liberté de réunion et d'association, laïcité,...

Le regroupement forcé des communes, la décentralisation sous couvert de modernisation, le transfert de "imposition aux collectivités locales, rompant avec la progressivité de l'impôt, tout cela s'inscrit dans une logique globale imposée par Bruxelles. Une telle perspective de changement de société mérite que les citoyens en débattent. Encore faudrait-il qu'ils soient informés. C'est là le rôle des partis, mais le font-ils ?

Il existe pourtant des hommes de conviction et de dossier.

Marc Dolez est de ceux-là, qui déclarait le 3 octobre à Douai : «Pour nous, puisque nous sommes socialistes et européens, nous refusons un texte qui tourne le dos aux valeurs qui sont les nôtres, à l'idéal que nous portons. Nous refusons un texte qui consacre le libéralisme, qui consacre la dictature du marché et la domination du capital...».

Avril 2005

Lettre aux Présidents de groupe des élus municipaux

**Constitution Européenne****Les Saviniens ont le droit d'être informés !  
Savigny Égalité propose l'organisation d'un grand débat public.**

La constitution européenne est une menace pour notre République et pour les acquis sociaux et progressistes que les Français se sont donnés, ceux en particuliers issus du programme du Conseil National de la Résistance. Le CNR créé par Jean Moulin, voulu par le général De Gaulle était composé de chrétiens sociaux, de communistes, de gaulistes et de socialistes. En 1944 à Paris, le général De Gaulle recevant une délégation du CNPF ancêtre du MEDEF eut ces mots : «Messieurs, je n'ai vu aucun d'entre vous à Londres!». C'est en effet sur fond de défection voire de collaboration du patronat, que les partis démocratiques impulsèrent la reconstruction de la France, et élaborèrent une législation qui est l'honneur de notre pays. Aujourd'hui Bruxelles et l'héritier du CNPF le «Baron Sellière», veulent donner les derniers coups de pioche pour détruire cette œuvre déjà bien entamée. La constitution européenne signe la fin de la souveraineté nationale que nous devons à la grande Révolution française, le dessaisissement des citoyens de leur pouvoir démocratique, l'impossibilité de futures avancées sociales, la condamnation des services publics, du code du travail, de la sécurité sociale et de la mutualité.

Le cadre imposé est celui du triomphe du modèle anglo-saxon, aux antipodes de notre conception séculaire du pacte républicain. Il ouvre directement la voie au communautarisme et à la dépendance vis-à-vis des USA. Un changement total de société nous est imposé ! (...) Peut-on accepter que la constitution européenne soit adoptée par défaut grâce à l'abstention, parce que l'on cache à la nation l'enjeu réel du scrutin ? Les états majors politiques disent qu'«il faut réconcilier les Français avec la politique» Chiche ! Pour ma part je crois assurer mon rôle d' élu en assumant clairement mes convictions et en vous proposant de confronter nos divergences. Cela pourrait se faire en organisant un grand débat public où nous pourrions tout à la fois développer nos positions, et ouvrir un large dialogue avec les Saviniens lassés des faces à faces parfois complaisants, souvent stériles, toujours dominés par la langue de bois de la télévision. Dans l'attente de votre décision, et je l'espère d'une proposition concrète d'organisation de ce débat public, veuillez agréer, Monsieur le Maire, chers collègues, l'expression de mes salutations cordiales et républicaines.

Juin 2005

**A Savigny, on n'a pas le droit d'apprendre à nager.**

C'est sous ce titre que Geoffroy Tomasovitch rendait compte dans le Parisien du 27 août 1992 de la campagne de Savigny Égalité pour la construction d'une piscine.

Dans le même article le secrétaire général de Mairie d'alors (pourquoi un fonctionnaire territorial et non pas un élu ?) expliquait : «Ce projet n'est ni indispensable ni prioritaire, toutes les villes voisines ont des bassins. Et puis on manque de terrain à bâtir». On notera le mauvais argument du terrain à bâtir quand on sait maintenant tout ce qui s'est édifié depuis 13 ans.

Le programme de Savigny Égalité prévoyait en 1989 la construction d'une piscine dans notre ville. Reprise en 1995 et 2001, cette proposition avait en effet été l'objet d'une campagne en 1992 qui recueillit des milliers de signatures. L'étude que nous avons effectuée, balayait toutes les objections concernant son coût et ses charges de fonctionnement. Tous ceux qui se sont penchés sérieusement sur ce dossier le savent, cela n'entraîne aucune augmentation d'impôt.

Il s'agit d'un projet réaliste qui correspond à un besoin réel (apprentissage de la natation, rééducation, sport, loisirs, ...). Les élus de la majorité ont toujours affirmé que ce n'était pas une priorité. Les élus socialistes se sont toujours prononcés contre une piscine. On a même pu lire sous la plume de leur élue, chef de file à l'époque de la gauche plurielle que c'était démagogique. Nous ne retiendrons pas l'inélégance du propos mais il reflète bien l'état d'esprit de ces derniers et leur ignorance affligeante des intérêts et de la volonté de la majorité des saviniens.

Il nous faut créer un mouvement d'opinion suffisamment fort pour que la nécessité d'une telle réalisation ne soit plus contestée.

En Conseil Municipal, j'ai demandé qu'une étude soit lancée. Si l'actuelle majorité se retranche derrière son programme, on ne doit pas pour autant insulter l'avenir en écartant la question.

Novembre 2005

**Le tramway pour Savigny**

Nous écrivions dans le bulletin de Savigny Égalité de juin : "il fait bon vivre à Savigny - sans doute - mais pour combien de temps ?" on peut rajouter : si on refuse de comprendre que gouverner c'est prévoir.

Il y a 5 ans nous alertions les édiles saviniens : Le tramway pour Savigny c'est nécessaire et c'est possible. A l'écho favorable de la population à notre campagne, répondit l'indifférence totale des élus de l'époque. L'enquête sur le PDU (Plan de Déplacement Urbain) aurait dû être l'opportunité d'exiger que la ligne de tramway qui, partant de Villejuif, doit dans un premier temps, relier Athis-Mons, se prolonge à Savigny le long du boulevard Aristide Briand. Nous affirmons : ce peut être le début d'un règlement rationnel des problèmes de transport avec la volonté d'atteindre des objectifs de services publics, d'écologie et de sécurité. C'est aussi la possibilité de stopper la transformation inexorable du grand axe savinien A6/N7 (bld Aristide Briand) en mini autoroute. Un tramway jusqu'à la future gare d'Épinay (actuel Centre Commercial) sur la nouvelle ligne SNCF d'Évry-Massy, offrirait une voie supplémentaire d'accès à Paris pour les saviniens.

partout où le tramway a été choisi, la population en a été satisfaite. C'est le mode de transport en commun qui s'impose progressivement dans toutes les villes tournées vers l'avenir. De plus, il redynamise le petit commerce et augmente la valeur du patrimoine immobilier. Pour nous c'est une réalisation régionale sans incidence sur les impôts locaux. Or rien n'est arrêté à partir d'Athis-Mons, un projet vers la gare de Juvisy a levé un bouclier de protestation bien légitime. Le candidat UMP aux Cantonales de Juvisy déclarait lui-même en 2004 : "la gare RER amène déjà 60 000 voyageurs en transit chaque jour, avec le tramway on monte à 80 000 voire 90 000 personnes sans compter les problèmes techniques. Il ne doit pas venir jusqu'ici". Le prolonger le long de la N7 comme le réclament Viry et Ris Orangis... est-ce là l'intérêt du nord de l'Essonne, est-ce cela que nous voulons ?

Il est encore temps de se saisir de ce dossier. Nos arguments seraient autrement plus convaincants pour la Région. La prétention de Savigny à bénéficier du tramway est bien plus fondée que celle des villes voisines. Va-t-on rester encore longtemps l'arme au pied ?

**Nos deux dernières campagnes**

*Vous trouverez sur les pages suivantes les numéros de juin 2005 et de février 2006 de « La lettre de Savigny Égalité » qui ont fait l'objet de nos deux dernières campagnes sur le non à la constitution européenne et les élections cantonales de Savigny en mars 2006...*



## 29 mai, un non de résistance porteur d'espoir !

**D**ès octobre 2004 alors que le "non" était à 30 % dans les sondages, Savigny Égalité invitait Marc Dolez, député, Premier Secrétaire de la fédération du Nord du parti socialiste, ardent partisan du rejet de la constitution européenne, et faisait publiquement connaître sa position.

Ce fut le début d'une campagne dont on peut dire qu'elle nous a mis au cœur de la bataille pour barrer la route à la conception que nous combattons depuis toujours d'une Europe libérale et anti-démocratique.

Le "non" l'a emporté à Savigny, malgré la position de la section locale du parti socialiste (qui a voté à l'unanimité pour la constitution giscardienne lors du referendum interne) et la venue du ministre Copé et d'un ambassadeur, invités par le député maire UMP.

Nous avons la faiblesse de penser qu'il nous revient une part importante de ce succès : plus de 4000 affiches, des dizaines

de milliers de tracts, deux réunions publiques dont celle rassemblant 250 personnes, organisée le 24 mai dernier par le comité Viry-Savigny, en présence de Gabriel Amard membre fondateur avec Jean-Luc Mélenchon de «Pour la République Sociale» (PRS).

Aujourd'hui, une politique alternative de rupture fondée sur un programme républicain et social à partir d'une union de toutes les gauches et dans lequel se reconnaîtraient des millions de votants du "oui" qui veulent aussi mettre fin aux multiples réformes anti sociales commanditées par le MEDEF et Bruxelles et mises en musique par la fausse gauche et la vraie droite, est possible. Ce sera mettre hors course les populismes de tous bords et renouer avec la France des Lumières et du Progrès Social.

Pascal Chanoux

### Jean Estivill président de Savigny Égalité ouvre le débat pour Initiative Républicaine...



Gabriel Amard

Maire de Viry-Chatillon, Conseiller Général (PRS)

Claude Vasquez

Maire de Grigny, Conseiller Général (PCF)

**C**hers citoyens. J'emploie ce terme expressément parce qu'en vous réunissant tous ici ce soir, que vous votiez OUI, que vous votiez NON, vous êtes en train de déjouer le scénario d'une démarche éminemment anti-démocratique dont le referendum devait être le cache-sexe. Ces messieurs nous proposent de nous prononcer sur un texte — 448 articles, 36 protocoles, 2 annexes, 50 déclarations — illisible que nous soyons ouvriers ou universitaires. Ce qu'ils souhaitent c'est qu'on vote les yeux fermés, ça veut dire tout simplement qu'ils nous méprisent, qu'ils méprisent le peuple souverain. Cette constitution n'étant pas faite pour être lue, mais pour être votée, entendons ratifiée, voilà leur conception de la démocratie...



Comme dans des milliers de villes et de quartiers les Français se réapproprient la politique.



Le 24 mai 2005, 250 personnes participaient au meeting du "non" à Salle des Fêtes de Savigny.

Patrice Wrzesinski, vice-président de Savigny Égalité



#### Budget communal et autofinancement

#### Billet d'humeur à propos du conseil municipal du 26 mai 2005 : « M. Estivill, vous êtes têtu ! »

**L'**interjection du Maire, fait suite au refus de l'opposition de la gauche républicaine d'approuver une décision modificative du budget qui reprenait la logique du budget 2005 qu'elle n'avait pas voté.

Nous sommes bien désolé de déplaire à M. le Maire. Il déclare au conseil municipal qu'il se trouve des convergences avec les élus socialistes qui eux se seraient selon lui (les votes lui donnent raison) ralliés à sa position sur l'auto-financement.

Cela n'est pas pour nous étonner. Nous l'écrivions dans notre programme municipal en 2001. Nous y dénonçons le recours systématique à l'autofinancement et déjà les dites convergences sous le titre « blanc bonnet et bonnet blanc ».

En effet dans une période où les taux d'intérêt sont très bas, les collectivités locales si elles ont une conception dynamique de leur gestion et veulent préparer l'avenir, doivent emprunter. M. le Maire évoque pour défendre sa position le sur-endette-

ment des familles. Cela n'a rien à voir ! D'une part emprunter ne signifie pas obligatoirement se sur-endetter et d'autre part une commune peut et doit étaler l'effort demandé à ses administrés sur plusieurs générations. Le contraire, c'est s'interdire des réalisations éminemment nécessaires et réduire les services auxquels leurs impôts leur donnent droits (3 millions d'euros de fonctionnement en moyenne). Nous refusant à sa logique, nous avons eu le droit lors des derniers conseils municipaux aux commentaires de M. le Maire : « M. Estivill, vous êtes têtu ! ».

Et oui ! Aussi têtu quand nous défendons notre politique que lorsqu'il défend la sienne. Il s'agit d'une vision globale de la politique communale. Si elle souffre la polémique, elle mérite surtout le débat. M. le Maire qui, de manière régulière, interpelle à longueur de conseil municipal à ce sujet la gauche républicaine parce qu'elle refuse, contrairement à la gauche plurielle de le suivre, devrait l'ad-

mettre. Sa politique n'est pas la nôtre et nos votes — faudrait-il s'en excuser ? — traduisent cette opposition.

Alors oui, nous sommes têtus. Autant qu'on peut l'être quand on a des convictions et qu'on est fidèle à un programme. Et si nous pensons que l'autofinancement peut être utile de manière ponctuelle, il ne doit pas être érigé en dogme comme il le fait.

Quant à l'ensemble de ses propositions, nous les examinons honnêtement. Qu'elles figurent ou non dans notre programme, si elles sont bonnes, nous les votons. Cela ne change rien à la question centrale. Nous persistons et signons : la politique communale de l'actuelle majorité laisse Savigny au bord du chemin de la modernisation. Le recours excessif à l'autofinancement est le corollaire de cette frilosité et de cet immobilisme.

Il fait bon vivre à Savigny ? Sans doute !... Mais pour combien de temps ?

« Ceux qui disent "non" seraient xénophobes et anti-européens et illettrés aussi. Mensonges et insultes sont révélateurs : ce qui devait être une simple formalité, un petit "oui" sur grand fond d'abstention, devient tout autre. 1000 comités locaux pour le "non" se mettent en place, les citoyens se saisissent du débat et le "non" tient bonne place en tête des sondages. Ces beaux messieurs ont désormais peur pour les grands intérêts qu'ils servent et qui ne sont pas les nôtres. Oui, le peuple est de retour. C'est bon signe pour la démocratie, pour l'Europe, c'est la meilleure garantie pour la Paix des Nations. ».

Jean Estivill,

le 20 mai 2005 (tract de PRS)

## Savigny Égalité tient ses engagements !

En 2001, nous nous étions engagés à rendre compte régulièrement de notre mandat. On trouvera dans ce bulletin des extraits des interventions de Jean Estivill au nom de la gauche républicaine, au conseil municipal, des articles publiés dans le bulletin municipal ainsi qu'un rappel de l'activité de Savigny Égalité dans la dernière période.

On pourra constater que l'action de Savigny Égalité dont la création date de 1989 se prolonge au conseil municipal dans la fidélité à nos convictions et aux choix programmatiques que nous avons faits dès cette époque pour notre cité.

La dynamique qui continue à nous porter est celle constatée aux dernières municipales qui nous ont vu progresser alors que toutes les autres formations politiques ont perdu des suffrages de 500 pour la droite parlementaire à 1800 pour la gauche plurielle. C'est celle qui a contribué à faire gagner à Savigny le Non au référendum sur la constitution européenne malgré la droite et le parti socialiste local qui ont fait campagne en sa faveur.

Patrice Wrzesinski

## Le 25 mai 2006, Jean Estivill ouvre le meeting sur la constitution européenne...

Chers citoyens. J'emploie ce terme expressément parce qu'en vous réunissant tous ici ce soir, que vous votiez OUI, que vous votiez NON, vous êtes en train de déjouer le scénario d'une démarche éminemment anti-démocratique dont le référendum devait être le cache-sexe. Ces beaux messieurs nous proposent de nous prononcer sur un texte — 448 articles, 36 protocoles, 2 annexes, 50 déclarations — illisible que nous soyons ouvriers ou universitaires. Ce qu'ils souhaitent c'est qu'on vote les yeux fermés, ça veut dire tout simplement qu'ils nous méprisent, qu'ils méprisent le peuple souverain. Cette constitution n'étant pas faite pour être lue, mais pour être votée, entendons ratifiée, voilà leur conception de la démocratie...



Jean Estivill, président de Savigny Égalité, conseiller municipal de la gauche républicaine

de gauche à droite :  
**Jean Pierre Domejoz** (Vert), maire adjoint de Marcoussis  
**Jean Estivill**  
**Gabriel Amard**, conseiller Général, maire de Viry (PRS)  
**Michel Galin** (Syndicaliste)  
**Michèle Valentin** (Attac)  
**Claude Vasquez** (PCF), maire de Grigny, conseiller général



## Élection Cantonale à Savigny sur Orge

Suite au décès de Simone Dussart qui était la conseillère générale du canton de Savigny, des élections auront lieu les 5 et 12 mars.

Ce canton comprend tout Savigny à l'exception de quatre quartiers. Ces quartiers qui correspondent aux bureaux de vote Briand (5-6-7) et Champagne (10) ont été rattachés à Juvisy (voir plan) à partir de 1984 pour constituer le canton de Juvisy.

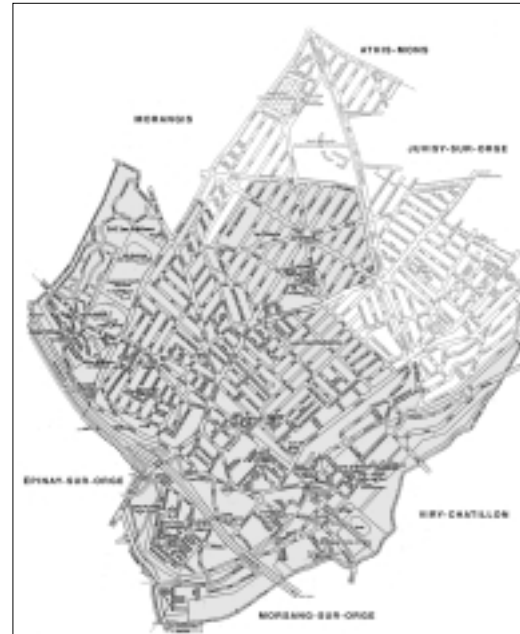
La circonscription législative incluant Savigny sur Orge fut pendant longtemps la plus peuplée de France. Avec 8 cantons, elle présentait le plus fort nombre d'habitants par canton : 37158. Il fut décidé en 1984 d'en créer de nouveaux. Le découpage destiné à réduire le nombre d'électeurs pour certains (et à l'augmenter pour d'autres) entraîna l'amputation du canton de Savigny de 4 quartiers.

Le département de l'Essonne est divisé en 42 cantons, chacun élisant un conseiller général pour 6 ans. Ce sont ces 42 élus qui composent l'assemblée départementale chargée de la politique du département dans des domaines extrêmement nombreux qui vont de la construction des collèges à l'attribution de subventions pour des projets communaux ou des associations.

La politique de décentralisation mise en place à partir de 1982 connaît actuellement une accélération alarmante. Elle se traduit dans l'immédiat par un transfert des missions (sapeurs pompiers, RMI, allocations de compensation des handicaps personnels non enseignant des collèges, fonds d'aide aux jeunes et fonds de solidarité logement, routes nationales...) au département. Les directives libérales de Bruxelles conduisent dans le cadre de la régionalisation-décentralisation à une remise en cause des services publics nationaux. Cela implique la fin de la progressivité de l'impôt sur le revenu et l'augmentation considérable des impôts locaux en particulier départementaux.

La vigilance et la détermination des conseillers généraux sont fondamentales pour résister à ces dangers : alourdissement des taxations locales uniformes sans prise en compte des ressources des ménages, disparition progressive des services publics. Il faut alerter toute la population sur ce scrutin cantonal que d'aucuns voudraient qu'il ait le moins de publicité possible.

Xavier Ducotterd



## Savigny sur Orge

Élection cantonale les 5 et 12 mars 2006

## Sous le titre «29 mai un non de résistance porteur d'espoir», nous écrivions...

Dès octobre 2004 alors que le "non" était à 30 % dans les sondages, Savigny Égalité invitait Marc Dolez, député, premier secrétaire de la fédération du Nord du parti socialiste, ardent partisan du rejet de la constitution européenne, et faisait publiquement connaître sa position.

Ce fut le début d'une campagne dont on peut dire qu'elle nous a mis au cœur de la bataille pour barrer la route à la conception que nous combattons depuis toujours d'une Europe libérale et antidémocratique.

Le "non" l'a emporté à Savigny, malgré la position de la section locale du parti socialiste (qui a voté à l'unanimité pour la constitution giscardienne lors du référendum interne) et la venue du ministre Copé et d'un ambassadeur, invités par le député maire UMP.

Nous avons la faiblesse de penser qu'il nous revient une part importante de ce succès : plus de 4000 affiches, des dizaines de milliers de tracts,

deux réunions publiques dont celle rassemblant 250 personnes, organisée le 24 mai dernier par le comité Viry-Savigny, en présence de Gabriel Amard membre fondateur avec Jean-Luc Mélenchon de «Pour la République Sociale» (PRS).

Aujourd'hui, une politique alternative de rupture fondée sur un programme républicain et social, à partir d'une union de toutes les gauches, et dans lequel se reconnaîtraient des millions de votants du "oui" qui veulent aussi mettre fin aux multiples réformes anti sociales commanditées par le MEDEF et Bruxelles, et mises en musique par la fausse gauche et la vraie droite, est possible.

Ce sera mettre hors course les populismes de tous bords et renouer avec la France des Lumières et du Progrès Social.

Pascal Chanoux

## Soutien à l'appel des femmes, initiée par l'UFAL Féminisme et Laïcité

### Communiqué de Savigny Égalité du 5 novembre 2005 : «Non aux violences : l'appel des femmes»

Jean Estivill au nom de l'UFAL 91 (union des associations des familles laïques) et de Savigny Égalité, apporte son soutien à l'appel des femmes. Cette démarche a reçu des millions de signatures.

#### Non aux violences : l'appel des femmes !

Nous sommes femmes, mères, filles, sœurs. Nous sommes nièces, tantes, cousines, amies, amantes ou voisines. Nous représentons plus de la moitié de la population. Regardez bien : sur les photos des banlieues en flammes... pas une femme !

A l'heure où un ministre irresponsable et belliqueux insulte nos proches et nos familles, français, immigrés, étrangers... A l'heure où il prétend "nettoyer les quartiers au karcher" ou "éliminer la racaille"...

Nous lançons un appel solennel pour que cessent ces violences qui peuvent finir de manière encore plus dramatique. Car nos enfants ont besoin de véhicules pour aller travailler ou trouver un emploi. Ils ont besoin des écoles pour acquérir les savoirs indispensables. Ils ont besoin de centres sociaux gratuits de prévention et de soins, besoin d'avoir

accès à toutes demandes sanitaires. Ils ont besoin de bus pour pouvoir se déplacer. Ils ont besoin de pompiers pour sauver des vies ou éteindre des incendies. Ils ont besoin de postiers pour faire parvenir le courrier. Ils ont besoin de services publics utiles à la collectivité.

**Nous en appelons** d'abord à nos enfants, à ceux que nous aimons : Nous exigeons qu'ils rentrent à la maison et qu'ils se calment ! Ils nous font honte en acceptant de ressembler à l'insulte qu'on leur fait. Non, ils ne sont pas des racailles, ils ne sont pas des déchets que l'on nettoie. Ce sont des êtres qui ont droit au respect, à l'égalité à la dignité. Comme tout citoyen, ils ont des droits mais aussi des devoirs.

**Nous en appelons** aussi aux forces de police pour qu'elles respectent scrupuleusement les règles républicaines.

**Nous en appelons** également aux donateurs de leçons qui nous méprisent et nous ignorent, à ceux

qui ont instauré la politique déplorable des "grands frères" dont on voit les résultats désastreux, qui ne négocient qu'avec les églises ou et les imams, qui suppriment subventions publiques et police de proximité, qui attisent les haines et le désarroi, et nous servent du bâton à tout bout de champ, sans jamais nous donner les moyens de vivre dignement.

**Nous demandons** un véritable plan d'urgence dans les banlieues permettant une vraie politique sociale pour tous, une politique de prévention et de soutien aux familles dès la petite enfance, une politique scolaire à la hauteur des enjeux, une vraie politique de mixité sociale et la fin des ghettos.

**Nous serons dans les quartiers qui brûlent et manifesterons avec nos proches en silence et pacifiquement**

Nous lançons cet appel en silence et pacifiquement. Nous lançons cet appel à toutes les femmes. Nous devons être des milliers, pour nous interposer, et mettre fin à ces violences.

# SAVIGNY ÉGALITÉ

*association créée en 1989 est indépendante  
des partis politiques. Elle n'a pas leur financement. Par contre,  
dans le cadre de la campagne électorale, les dons sont  
autorisés. Ils donnent droit à une réduction de l'impôt sur  
le revenu de 66% du montant du don.*

**Site :** [www.savigny-egalite.com](http://www.savigny-egalite.com)

**email :** [savignyegalite@laposte.net](mailto:savignyegalite@laposte.net)

Merci de bien vouloir renvoyer le coupon ci-dessous à  
**Jean Estivill - BP 49 - 91602 Savigny sur Orge**

Nom .....

Prénom .....

Adresse .....

.....

Téléphone ..... Fax ..... email .....

**Je désire prendre contact avec Savigny Égalité**

**Je souhaite soutenir financièrement Savigny Égalité**

*Chèque à l'ordre de Guillaume Beaulande (mandataire financier). Un reçu peut à votre demande vous être délivré.*